

# COMPTABILITE GENERALE

## CHAPITRE I

### 1/ DEFINITIONS

- a) la comptabilité générale est une technique d'enregistrement des faits économiques. Elle permet à la direction générale, grâce à l'image qu'elle donne de l'entreprise, d'en vérifier l'évolution, au banquier d'en apprécier la solvabilité et aux actionnaires d'en contrôler la gestion.
- b) La comptabilité est une technique quantitative de traitement de l'information. Cette définition de la comptabilité suppose, déjà, l'existence d'un processus de saisie, d'enregistrement, de classement et de synthétisation de l'information.

### 2/ PRINCIPES DE BASE DU MODELE COMPTABLE LE SYSTEME COMPTABLE FINANCIER "S.C.F"

#### 2.1 - PRESENTATION DU PLAN COMPTABLE FINANCIER

Le plan comptable financier est composé de sept (07) classes de comptes. Il s'agit de :

- Classe 1 : Comptes de capitaux
- Classe 2 : Comptes d'immobilisations
- Classe 3 : Comptes de stocks et en-cours
- Classe 4 : Comptes de tiers
- Classe 5 : Comptes financiers
- Classe 6 : Comptes de charges
- Classe 7 : Comptes de produits

#### 2.1.1 - PRINCIPES DU PLAN DE COMPTES

Chaque entité établit au moins un plan de comptes adapté à sa structure, son activité, et ses besoins en information de gestion. Le compte est la plus petite unité retenue pour le classement et l'enregistrement des mouvements comptables.

Les comptes sont regroupés en catégories homogènes appelées classe. Il existe deux catégories de classe de comptes :

- des classes de comptes de situation
- des classes de comptes de gestion.

Chaque classe est subdivisée en comptes qui sont identifiés par des numéros à deux chiffres ou plus, dans le cadre d'une codification décimale.

## 2.1.2 - CADRE COMPTABLE OBLIGATOIRE

Un résumé du plan de comptes présentant pour chaque classe la liste des comptes à deux chiffres constitue le cadre comptable dont l'application est obligatoire pour toutes les entités quelle que soit leur activité et quelle que soit leur taille sauf dispositions spécifiques les concernant. A l'intérieur de ce cadre, les entités ont la possibilité d'ouvrir toutes les subdivisions nécessaires pour répondre à leurs besoins.

Une nomenclature de comptes à trois chiffres ou plus est également proposée.

Les opérations relatives au bilan sont réparties en cinq classes de comptes qualifiées de comptes de bilan.

Le cadre comptable de ces comptes de bilan est le suivant :

- **Classe 1 - Comptes de capitaux**
  - 10 Capital, réserves et assimilées
  - 11 Report à nouveau
  - 12 Résultat de l'exercice
  - 13 Produits et charges différés - hors cycle d'exploitation
  - 14 (disponible)
  - 15 Provisions pour charges - passifs non courants
  - 16 Emprunts et dettes assimilés
  - 17 Dettes rattachées à des participations
  - 18 Comptes de liaison des établissements et sociétés en participation
  - 19 (disponible)
  
- **Classe 2 - Comptes d'immobilisations**
  - 20 Immobilisations incorporelles
  - 21 Immobilisations corporelles
  - 22 Immobilisations en concession
  - 23 Immobilisations en cours
  - 24 (disponible)
  - 25 (disponible)
  - 26 Participations et créances rattachées à des participations
  - 27 Autres immobilisations financières
  - 28 Amortissement des immobilisations
  - 29 Pertes de valeur sur immobilisations
  
- **Classe 3 - Comptes de stocks et en-cours**
  - 30 Stocks de marchandises
  - 31 Matières premières et fournitures
  - 32 Autres approvisionnements
  - 33 En-cours de production de biens
  - 34 En-cours de production de services

- 35 Stocks de produits
  - 36 Stocks provenant d'immobilisations
  - 37 Stocks à l'extérieur (en cours de route, en dépôt ou consignation)
  - 38 Achats stockés
  - 39 Pertes de valeur sur stocks et en cours
- **Classe 4 - Comptes de tiers**
- 40 Fournisseurs et comptes rattachés
  - 41 Clients et comptes rattachés
  - 42 Personnel et comptes rattachés
  - 43 Organismes sociaux et comptes rattachés
  - 44 Etat, collectivités publiques, organismes internationaux et comptes rattachés
  - 45 Groupe et associés
  - 46 Débiteurs divers et créditeurs divers
  - 47 Comptes transitoires ou d'attente
  - 48 Charges ou produits constatés d'avance et provisions
  - 49 Pertes de valeur sur comptes de tiers
- **Classe 5 - Comptes financiers**
- 50 Valeurs mobilières de placement
  - 51 Banques, établissements financiers et assimilés
  - 52 Instruments financiers dérivés
  - 53 Caisse
  - 54 Régies d'avances et accréditifs
  - 55 (disponible)
  - 56 (disponible)
  - 57 (disponible)
  - 58 Virements internes
  - 59 Pertes de valeur sur actifs financiers courants

Les opérations relatives au compte de résultat (présentation par nature de charges) sont réparties en deux classes de comptes qualifiées de comptes de gestion.

Le cadre comptable de ces comptes de gestion par nature est le suivant :

- **Classe 6 - Comptes de charges**
- 60 Achats consommés
  - 61 Services extérieurs
  - 62 Autres services extérieurs
  - 63 Charges de personnel
  - 64 Impôts, taxes et versements assimilés
  - 65 Autres charges opérationnelles

- 66 Charges financières
  - 67 Eléments extraordinaires (charges)
  - 68 Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur
  - 69 Impôts sur les résultats et assimilés
- **Classe 7 - Comptes de produits**
- 70 Ventes de marchandises, de produits fabriqués, de prestations de services et produits annexes.
  - 72 Production stockée ou déstockée
  - 73 Production immobilisée
  - 74 Subventions d'exploitation
  - 75 Autres produits opérationnels
  - 76 Produits financiers
  - 77 Eléments extraordinaires (produits)
  - 78 Reprises sur pertes de valeur et provisions
  - 79 (disponible).

Les classes 0, 8 et 9 non utilisées au niveau du cadre comptable sont utilisées librement par les entités pour le suivi de leur comptabilité de gestion, de leurs engagements financiers hors bilan, ou d'éventuelles opérations particulières qui n'auraient pas leur place dans les comptes des classes 1 à 7.

Un suivi permanent des engagements financiers hors bilan constitue une obligation ; la situation de ces engagements en fin de période figure dans l'annexe des états financiers.

## NOMENCLATURE DES COMPTES A TROIS CHIFFRES

### **1 CLASSE 1 - COMPTES DE CAPITAUX**

#### **10 Capital, réserves et assimilés**

- 101 Capital émis (capital social ou fonds de dotation, ou fonds d'exploitation)
- 103 Primes liées au capital social
- 104 Ecart d'évaluation
- 105 Ecart de réévaluation
- 106 Réserves (légale, statutaire, ordinaire, réglementée)
- 107 Ecart d'équivalence
- 108 Compte de l'exploitant
- 109 Capital souscrit non appelé

#### **11 Report à nouveau**

#### **12 Résultat de l'exercice**

#### **13 Produits et charges différés - hors cycle d'exploitation**

- 131 Subventions d'équipement
- 132 Autres subventions d'investissements
- 133 Impôts différés actif
- 134 Impôts différés passif
- 138 Autres produits et charges différés

#### **15 Provisions pour charges - passifs non courants**

- 153 Provisions pour pensions et obligations similaires
- 155 Provisions pour impôts
- 156 Provisions pour renouvellement des immobilisations (concession)
- 158 Autres provisions pour charges - passifs non courants

#### **16 Emprunts et dettes assimilés**

- 161 Titres participatifs
- 162 Emprunts obligataires convertibles
- 163 Autres emprunts obligataires
- 164 Emprunts auprès des établissements de crédit
- 165 Dépôts et cautionnements reçus
- 167 Dettes sur contrat de location-financement
- 168 Autres emprunts et dettes assimilés
- 169 Primes de remboursement des obligations

#### **17 Dettes rattachées à des participations**

- 171 Dettes rattachées à des participations groupe

- 172 Dettes rattachées à des participations hors groupe
- 173 Dettes rattachées à des sociétés en participation
- 178 Autres dettes rattachés à des participations

**18 Comptes de liaison des établissements et sociétés en participation**

- 181 Comptes de liaison entre établissements
- 188 Comptes de liaison entre sociétés en participation

**19 (disponible)**

**2 CLASSE 2 - COMPTES D'IMMOBILISATIONS**

**20 Immobilisations incorporelles**

- 203 Frais de développement immobilisables
- 204 Logiciels informatiques et assimilés
- 205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques
- 207 Ecart d'acquisition
- 208 Autres immobilisations incorporelles

**21 Immobilisations corporelles**

- 211 Terrains
- 212 Agencements et aménagements de terrain
- 213 Constructions
- 215 Installations techniques, matériel et outillage industriels
- 218 Autres immobilisations corporelles

**22 Immobilisations en concession**

- 221 Terrains en concession
- 222 Agencements et aménagements de terrain en concession
- 223 Constructions en concession
- 225 Installations techniques en concession
- 228 Autres immobilisations corporelles en concession
- 229 Droits du concédant

**23 Immobilisations en cours**

- 232 Immobilisations corporelles en cours
- 237 Immobilisations incorporelles en cours
- 238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations

**24 (disponible)**

**25 (disponible)**

## **26 Participations et créances rattachées à des participations**

- 261 Titres de filiales
- 262 Autres titres de participation
- 265 Titres de participation évalués par équivalence (entreprises associées)
- 266 Créances rattachées à des participations groupe
- 267 Créances rattachées à des participations hors groupe
- 268 Créances rattachées à des sociétés en participation
- 269 Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés

## **27 Autres immobilisations financières**

- 271 Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille
- 272 Titres représentatifs de droit de créance (obligations, bons)
- 273 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille
- 274 Prêts et créances sur contrat de location-financement
- 275 Dépôts et cautionnements versés
- 276 Autres créances immobilisées
- 279 Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés

## **28 Amortissement des immobilisations**

- 280 Amortissement des immobilisations incorporelles
  - 2803 Amortissement des frais de recherche et développement immobilisables
  - 2804 Amortissement des logiciels informatiques et assimilés
  - 2805 Amortissement concessions & droits similaires, brevets, licences, marques
  - 2807 Amortissement écart d'acquisition (good will)
  - 2808 Amortissement autres immobilisations incorporelles
- 281 Amortissement des immobilisations corporelles
  - 2812 Amortissement agencements et aménagements de terrain
  - 2813 Amortissement constructions
  - 2815 Amortissement Installations techniques
  - 2818 Amortissement autres immobilisations corporelles
- 282 Amortissement des immobilisations mises en concession

## **29 Pertes de valeur sur immobilisations**

- 290 Pertes de valeur sur immobilisations incorporelles
  - 2903 Pertes de valeur sur frais de recherche et développement immobilisables
  - 2904 Pertes de valeur sur logiciels informatiques et assimilés
  - 2905 Pertes de valeur sur concessions et droits similaires, brevets, licences, marques.
  - 2907 Pertes de valeur sur écart d'acquisition
  - 2908 Pertes de valeur sur autres immobilisations incorporelles
- 291 Pertes de valeur sur immobilisations corporelles
  - 2912 Pertes de valeur sur agencements et aménagements de terrain
  - 2913 Pertes de valeur sur constructions

- 2915 Pertes de valeur sur Installations techniques
- 2918 Pertes de valeur sur autres immobilisations corporelles
- 292 Pertes de valeur sur immobilisations mises en concession
- 293 Pertes de valeur sur immobilisations en cours
- 296 Pertes de valeur sur participations et créances rattachées à participations
- 297 Pertes de valeur sur autres titres immobilisés
- 298 Pertes de valeur sur autres actifs financiers immobilisés

### **3 CLASSE 3 - COMPTES DE STOCKS ET EN-COURS**

#### **30 Stocks de marchandises**

#### **31 Matières premières et fournitures**

#### **32 Autres approvisionnements**

- 321 Matières consommables
- 322 Fournitures consommables
- 326 Emballages

#### **33 En cours de production de biens**

- 331 Produits en cours
- 335 Travaux en cours

#### **34 En cours de production de services**

- 341 Etudes en cours
- 345 Prestations de services en cours

#### **35 Stocks de produits**

- 351 Produits intermédiaires
- 355 Produits finis
- 358 Produits résiduels ou matières de récupération (déchets, rebuts)

#### **36 Stocks provenant d'immobilisations**

#### **37 Stocks à l'extérieur (en cours de route, en dépôt ou en consignation)**

#### **38 Achats stockés**

- 380 Marchandises stockées
- 381 Matières premières et fournitures stockées
- 382 Autres approvisionnements stockés

#### **39 Pertes de valeur sur stocks et en cours**

- 390 Pertes de valeur sur Stocks de marchandises



- 391 Pertes de valeur sur Matières premières et fournitures
- 392 Pertes de valeur sur Autres approvisionnements
- 393 Pertes de valeur sur En cours de production de biens
- 394 Pertes de valeur sur En cours de production de services
- 395 Pertes de valeur sur stocks de produits
- 397 Pertes de valeur sur Stocks à l'extérieur

#### **4 CLASSE 4 - COMPTES DE TIERS**

##### **40 Fournisseurs et comptes rattachés**

- 401 Fournisseurs de stocks et services
- 403 Fournisseurs effets à payer
- 404 Fournisseurs d'immobilisations
- 405 Fournisseurs d'immobilisations effets à payer
- 408 Fournisseurs factures non parvenues
- 409 Fournisseurs débiteurs : avances et acomptes versés, RRR à obtenir, autres créances

##### **41 Clients et comptes rattachés**

- 411 Clients
- 413 Clients, effets à recevoir
- 416 Clients douteux
- 417 Créances sur travaux ou prestations en cours
- 418 Clients - produits non encore facturés
- 419 Clients créditeurs - avances reçues, RRR à accorder et autres avoirs à établir

##### **42 Personnel et comptes rattachés**

- 421 Personnel, rémunérations dues
- 422 Fonds des œuvres sociales
- 423 Participation des salariés au résultat
- 425 Personnel, avances et acomptes accordés
- 426 Personnel, dépôts reçus
- 427 Personnel, oppositions sur salaires
- 428 Personnel, charges à payer et produits à recevoir

##### **43 Organismes sociaux et comptes rattachés**

- 431 Sécurité sociale
- 432 Autres organismes sociaux
- 438 Organismes sociaux, charges à payer et produits à recevoir

##### **44 Etat, collectivités publiques, organismes internationaux et comptes rattachés**

- 441 Etat et autres collectivités publiques, subventions à recevoir
- 442 Etat, impôts et taxes recouvrables sur des tiers
- 443 Opérations particulières avec l'Etat et les collectivités publiques

- 444 Etat, impôts sur les résultats
- 445 Etat, taxes sur le chiffre d'affaires
- 446 Organismes internationaux
- 447 Autres impôts, taxes et versements assimilés
- 448 Etat, charges à payer et produits à recevoir (hors impôts)

#### **45 Groupe et Associés**

- 451 Opérations Groupe
- 455 Associés, comptes courants
- 456 Associés, opérations sur le capital
- 457 Associés, dividendes à payer
- 458 Associés, opérations faites en commun ou en groupement

#### **46 Débiteurs divers et créditeurs divers**

- 462 Créances sur cessions d'immobilisations
- 464 Dettes sur acquisitions valeurs mobilières de placement & Instruments financiers dérivés
- 465 Créances sur cessions valeurs mobilières de placement & Instruments financiers dérivés
- 467 Autres comptes débiteurs ou créditeurs
- 468 Diverses charges à payer et produits à recevoir

#### **47 Comptes transitoires ou d'attente**

#### **48 Charges ou produits constatés d'avance et provisions**

- 481 Provisions - passifs courants
- 486 Charges constatées d'avance
- 487 Produits constatés d'avance

#### **49 Pertes de valeur sur comptes de tiers**

- 491 Pertes de valeur sur comptes de clients
- 495 Pertes de valeur sur comptes du groupe et sur associés
- 496 Pertes de valeur sur comptes de débiteurs divers
- 498 Pertes de valeur sur autres comptes de tiers

### **CLASSE 5 - COMPTES FINANCIERS**

#### **50 Valeurs mobilières de placement**

- 501 Part dans des entreprises liées
- 502 Actions propres
- 503 Autres actions ou titres conférant un droit de propriété
- 506 Obligations, bons du trésor et bons de caisse à court terme
- 508 Autres valeurs mobilières de placement et créances assimilées
- 509 Versements restant à effectuer sur valeurs mobilières de placement non libérées

- 51 Banque, établissements financiers et assimilés**
  - 511 Valeurs à l'encaissement
  - 512 Banques comptes courants
  - 515 Trésor public et établissements publics
  - 517 Autres organismes financiers
  - 518 Intérêts courus
  - 519 Concours bancaires courants
  
- 52 Instruments financiers dérivés**
  
- 53 Caisse**
  
- 54 Régies d'avances et accréditifs**
  - 541 Régies d'avances
  - 542 Accréditifs
  
- 58 Virements internes**
  - 581 Virements de fonds
  - 588 Autres virements internes
  
- 59 Pertes de valeur sur actifs financiers courants**
  - 591 Pertes de valeur sur valeurs en banque et Etablissements financiers
  - 594 Pertes de valeurs sur régies d'avances et accréditifs

## **CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES**

- 60 Achats consommés**
  - 600 Achats de marchandises vendues
  - 601 Matières premières
  - 602 Autres approvisionnements
  - 603 Variations des stocks
  - 604 Achats d'études et de prestations de services
  - 605 Achats de matériels, équipements et travaux
  - 607 Achats non stockés de matières et fournitures
  - 608 Frais accessoires d'achat
  - 609 Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats
  
- 61 Services extérieurs**
  - 611 Sous-traitance générale
  - 613 Locations
  - 614 Charges locatives et charges de copropriété
  - 615 Entretien, réparations et maintenance
  - 616 Primes d'assurances

- 617 Etudes et recherches
- 618 Documentation et divers
- 619 Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs

**62 Autres services extérieurs**

- 621 Personnel extérieur a l'entreprise
- 622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
- 623 Publicité, publication, relations publiques
- 624 Transports de biens et transport collectif du personnel
- 625 Déplacements, missions et réceptions
- 626 Frais postaux et de télécommunications
- 627 Services bancaires et assimilés
- 628 Cotisations et divers
- 629 Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs

**63 Charges de personnel**

- 631. Rémunérations du personnel
- 634 Rémunérations de l'exploitant individuel
- 635 Cotisations aux organismes sociaux
- 636 Charges sociales de l'exploitant individuel
- 637. Autres charges sociales
- 638 Autres charges de personnel

**64 Impôts, taxes et versements assimilés**

- 641 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations
- 642 Impôts et taxes non récupérables sur chiffre d'affaires
- 645 Autres impôts et taxes (hors impôts sur les résultats)

**65 Autres charges opérationnelles**

- 651 Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires
- 652 Moins values sur sortie d'actifs immobilisés non financiers
- 653 Jetons de présence
- 654 Pertes sur créances irrécouvrables
- 655 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
- 656 Amendes et pénalités, subventions accordés, dons et libéralités
- 657 Charges exceptionnelles de gestion courante
- 658 Autres charges de gestion courante

**66 Charges financières**

- 661 Charges d'intérêts
- 664 Pertes sur créances liées à des participations
- 665 Ecart d'évaluation sur actifs financiers - Moins-values
- 666 Pertes de change

667 Pertes nettes sur cessions d'actifs financiers

668 Autres charges financières

**67 Eléments extraordinaires- charges**

**68 Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur**

681 Dotations aux amortissements, prov. et pertes de valeur - actifs non courants

682 Dotations aux amortissements, prov. et pertes de valeur des biens mis en concession

685 Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur - actifs courants

686 Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur- éléments financiers

**69 Impôts sur les résultats et assimilés**

692 Imposition différée actif

693 Imposition différée passif

695 Impôts sur les bénéfices basés sur le résultat des activités ordinaires

698 Autres impôts sur les résultats

**CLASSE 7 - COMPTES DE PRODUITS**

**70 Ventes de marchandises et de produits fabriqués, ventes de prestations de service et produits annexes**

700 Ventes de marchandises

701 Ventes de produits finis

702 Ventes de produits intermédiaires

703 Ventes de produits résiduels

704 Vente de travaux

705 Vente d'études

706 Autres prestations de services

708 Produits des activités annexes

709 Rabais, remises et ristournes accordés

**72 Production stockée ou déstockée**

723 Variation de stocks d'encours

724 Variation de stocks de produits

**73 Production immobilisée**

731 Production immobilisée d'actifs incorporels

732 Production immobilisée d'actifs corporels

**74 Subventions d'exploitation**

741 Subvention d'équilibre

748 Autres subventions d'exploitation

## **75 Autres produits opérationnels**

- 751 Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels et valeurs similaires
- 752 Plus values sur sorties d'actifs immobilisés non financiers
- 753 Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs ou de gérants
- 754 Quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice
- 755 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
- 756 Rentrées sur créances amorties
- 757 Produits exceptionnels sur opérations de gestion
- 758 Autres produits de gestion courante

## **76 Produits financiers**

- 761 Produits des participations
- 762 Revenus des actifs financiers
- 763 Revenus de créances
- 765 Ecart d'évaluation sur actifs financiers - Plus-values
- 766 Gains de change
- 767 Profits nets sur cessions d'actifs financiers
- 768 Autres produits financiers

## **77 Éléments extraordinaires (Produits)**

## **78 Reprises sur pertes de valeur et provisions**

- 781 Reprises d'exploitation sur pertes de valeur et provisions - actifs non courants
- 785 Reprises d'exploitation sur pertes de valeur et provisions - actifs courants
- 786 Reprises financières sur pertes de valeur et provisions

## **2.2 - ETATS FINANCIERS**

Toute entité entrant dans le champ d'application du présent règlement établit annuellement des états financiers.

Les états financiers des entités autres que les très petites entités comprennent :

- Un bilan
- Un compte de résultat
- Un tableau des flux de trésorerie
- Un tableau de variation des capitaux propres
- Une annexe précisant les règles et méthodes comptables utilisées et fournissant des compléments d'informations au bilan et au compte de résultat.

Les états financiers mentionnés ci-dessus devront être établis selon la forme prévue (voir en annexe).

### **2.3 - IMPUTATIONS COMPTABLES**

Pour pouvoir imputer une pièce comptable, il faut connaître

- La nature de l'opération
- La destination de l'opération

### **2.4 - JOURNAUX**

- Journal des achats
- Journal des ventes
- Journal de caisse (Recettes/Dépenses)
- Journal de banque (Recettes/Dépenses)
- Journal des C.C.P (Recettes/Dépenses)
- Journal des salaires
- Journal des investissements
- Journal des stocks
- Journal des effets à recevoir
- Journal des effets à payer
- Journal des opérations diverses
- Journal général côté et paraphé
- Journal centralisateur

### 3/ PRINCIPE DE LA COMPTABILITE A PARTIE DOUBLE

<u>Exemple 1 :</u> Retrait d'argent de la banque versé en caisse 10.000 DA	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    53-Caisse</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10.000</td> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> </tr> </table>	D    53-Caisse	C	10.000		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    512-Banques C/C</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> <td style="text-align: center;">10.000</td> </tr> </table>	D    512-Banques C/C	C		10.000
D    53-Caisse	C									
10.000										
D    512-Banques C/C	C									
	10.000									
<u>Exemple 2 :</u> Achat d'une table de bureau réglé en espèces 5.000 DA	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    218-Autres immobilisations           corporelles</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5.000</td> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> </tr> </table>	D    218-Autres immobilisations corporelles	C	5.000		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    53-Caisse</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> <td style="text-align: center;">5.000</td> </tr> </table>	D    53-Caisse	C		5.000
D    218-Autres immobilisations corporelles	C									
5.000										
D    53-Caisse	C									
	5.000									
<u>Exemple 3 :</u> Achat à crédit de marchandises 100.000 DA	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    30 - Stocks de           marchandises</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">100.000</td> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> </tr> </table>	D    30 - Stocks de marchandises	C	100.000		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    40-Fournisseurs et comptes           rattachés</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> <td style="text-align: center;">100.000</td> </tr> </table>	D    40-Fournisseurs et comptes rattachés	C		100.000
D    30 - Stocks de marchandises	C									
100.000										
D    40-Fournisseurs et comptes rattachés	C									
	100.000									
<u>Exemple 4 :</u> Règlement de divers fournisseurs par chèque 60.000 DA	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    40-Fournisseurs et comptes           rattachés</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">60.000</td> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> </tr> </table>	D    40-Fournisseurs et comptes rattachés	C	60.000		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    512-Banques comptes           courants</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> <td style="text-align: center;">60.000</td> </tr> </table>	D    512-Banques comptes courants	C		60.000
D    40-Fournisseurs et comptes rattachés	C									
60.000										
D    512-Banques comptes courants	C									
	60.000									
<u>Exemple 5 :</u> Règlement par les clients en espèces 70.000 DA	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    53-Caisse</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">70.000</td> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> </tr> </table>	D    53-Caisse	C	70.000		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    41-Clients et comptes           rattachés</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> <td style="text-align: center;">70.000</td> </tr> </table>	D    41-Clients et comptes rattachés	C		70.000
D    53-Caisse	C									
70.000										
D    41-Clients et comptes rattachés	C									
	70.000									

<u>Exemple 6 :</u> Emprunt à Mohand, somme versée en banque 200.000 DA	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    512-Banques comptes           courants</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">200.000</td> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> </tr> </table>	D    512-Banques comptes courants	C	200.000		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    16-Emprunts et dettes           assimilés</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> <td style="text-align: center;">200.000</td> </tr> </table>	D    16-Emprunts et dettes assimilés	C		200.000					
D    512-Banques comptes courants	C														
200.000															
D    16-Emprunts et dettes assimilés	C														
	200.000														
<u>Exemple 7 :</u> Constatation d'un vol en caisse 20.000 DA	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    12-Résultat de l'exercice</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">20.000</td> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> </tr> </table>	D    12-Résultat de l'exercice	C	20.000		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    53-Caisse</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> <td style="text-align: center;">20.000</td> </tr> </table>	D    53-Caisse	C		20.000					
D    12-Résultat de l'exercice	C														
20.000															
D    53-Caisse	C														
	20.000														
<u>Exemple 8 :</u> Vente pour 80.000 DA de marchandises achetées 50.000 DA règlement en espèces	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    53-Caisse</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">80.000</td> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> </tr> </table>	D    53-Caisse	C	80.000		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    30 - Stocks de           marchandises</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> <td style="text-align: center;">50.000</td> </tr> </table>	D    30 - Stocks de marchandises	C		50.000	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D    12-Résultat de l'exercice</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;"></td> <td style="text-align: center;">30.000</td> </tr> </table>	D    12-Résultat de l'exercice	C		30.000
D    53-Caisse	C														
80.000															
D    30 - Stocks de marchandises	C														
	50.000														
D    12-Résultat de l'exercice	C														
	30.000														



## CHAPITRE II

### ENREGISTREMENT DES OPERATIONS COURANTES :

#### A. MARCHANDISES

##### 1/ Achats de marchandises et entrées en stock

Ces opérations sont enregistrées en deux (2) temps :

- Lors de l'acquisition de la propriété (réception de la facture)
- Lors de la réception de la marchandise (établissement d'un bon de réception ou d'entrée)

##### Application :

Réception le 02/01/08 d'une facture d'achat de marchandises n° 8 du 02/01/08 à crédit du fournisseur LARBI ainsi libellée :

• Lampes 100 W (1000 x 20 DA) =	20.000 DA
• Réduction commerciale (20.000 x 5%) =	1.000 DA
• Net commercial	19.000 DA
• Escompte de règlement (19.000 x 2%) =	380 DA
• Net financier	18.620 DA
• Taxe sur la valeur ajoutée "TVA" (18.620 x 17%) =	3.230. DA
• Net à payer	21.850 DA

Mode de paiement : Par chèque bancaire BNA dans 15 jours avec un escompte de règlement de 2%.

Réception de la marchandise le 02/01/08 (bon de réception n° 1 du 02/01/08).

##### TRAVAIL A FAIRE :

Enregistrer ces opérations dans les journaux appropriés en utilisant les renseignements fournis

##### Enregistrements des opérations

a) Journal des achats  $\longrightarrow$  code "AC"

		02/01/2008		
380	Marchandises stockées	19 000,00		
44566	Etat, taxes sur chiffre d'affaires (TVA déductible sur biens et services)	3 230,00		
	76 Produits financiers		380,00	
	401/FL001 Fournisseurs de stocks et services		21 850,00	

b) Journal des stocks (Entrées) → code "SE"

30/s001		02/01/2008		
	380	Stocks de Marchandises	19 000,00	
		Marchandises stockées		19 000,00
		Bon de réception n° 1 du 02/01/08		

c) Journal de Banque Dépenses → code "BD"

401/FL001		17/01/2008		
	512	Fournisseurs de stocks et sces	21 850,00	
		Banques comptes courants		21 850,00
		Chèque n° 101 du 17/01/08		

**2/ Ventes de marchandises et sorties de stocks**

La moitié de cette marchandise a été vendue à crédit et une facture n°1 du 05/01/08 a été établie au nom du client Saïd avec une marge de 30%, TVA appliquée 17%. Sachant que le client a été livré le 05/01/08 et qu'il a payé par chèque CCP n° A78 du 15/01/08, enregistrer les opérations nécessaires dans les journaux appropriés.

a) Journal de ventes → code "VT"

Facture n° 1 du 05/01/08 ainsi libellée :

• 500 Lampes x (19 DA x 1.30) =	12.350.00 DA
• Taxe sur la valeur ajoutée "TVA" (12.350 x 0.17) =	2.099.50 DA
• Net à payer	<u>14.449.50 DA</u>

411/C001		05/01/2008		
	700	Clients (Saïd)	14 449,50	
	44571	Ventes de marchandises		12 350,00
		Etat, taxes sur chiffre d'affaires		2 099,50
		(TVA collectée)		
		Facture n° 1 du 05/01/08 - Client Saïd		

b) Journal des stocks (Sorties) → code "SS"

600		05/01/2008		
	30/S001	Achats de marchandises vendt	9 500,00	
		Stocks de marchandises (Lampes 100 W)		9 500,00
		Bon de sortie n° 1 du 05/01/08 (500 X 19 D)		

c) Journal des Opérations Diverses → code "O.D"

642	4452	Impôts et taxes non récupérables Etat, Taxes sur chiffre d'affaires (Taxe sur activité professionnelle) TAP = 12,350,00 x 2% = 247,00 DA	05/01/2008	247,00	247,00
-----	------	---	------------	--------	--------

d) Journal des C.C.P (Recettes) → code "PR"

5150	411/C001	Trésor public et établissement Clients (Saïd) Chèque CCP N° 178 du 15/01/08	15/01/2008	14 449,50	14 449,50
------	----------	---	------------	-----------	-----------

## MARCHANDISES AVEC FRAIS D'APPROCHE

### 380 - Marchandises stockées

3800 - Achats de marchandises stockées

3808 - Frais d'approche sur achats de marchandises stockées

### 01/03/08 - Achats de marchandises

DESIGNATION	Qté	P.U.H.T	MONTANT
Achat de semoule supérieure en sacs de 25 kg	400	600.00	240.000.00 DA
Taxe sur la valeur ajoutée "TVA" (240.000.00 x 17%) =			16.800.00 DA
Net à payer			256.800.00 DA

Livraison du 01/03/08 : Facture n° 5 du 01/03/08 du fournisseur Saïd (Algérie)

Mode de règlement : 30 jours après la date de livraison soit le 31/03/08 par virement bancaire CPA

### 01/03/08 - Frais de transport

DESIGNATION	Qté	P.U.H.T	MONTANT
Location camion 10 tonnes	2	5000.00	10.000.00 DA
Taxe sur la valeur ajoutée "TVA" (10.000.00 x 17%) =			1.700.00 DA
Net à payer			11.700.00 DA

Livraison du 01/03/08 : Facture n° 10 du 01/03/08 de Tahar

Mode de règlement : Par chèque bancaire CPA payable au plus tard dans dix (10) jours

### 01/03/08 - Frais de déchargement des deux (2) camions

- Décharge n° 1 du 01/03/08 de 2.000.00 DA
- Mode de règlement : au comptant par espèces le 01/03/08

01/03/08 - Bon de réception n° 30 du 01/03/08 des 400 sacs de semoule  
 02/03/08 - Vente au client Larbi de 150 sacs de semoule supérieure à raison de 720 DA/HT L'un (TVA 7%) payable par chèque bancaire dans dix (10) jours (Facture n° 2 du 02/03/08)

03/03/08 - Vente au client Rabah de 200 sacs de semoule supérieure à raison de 720 DA/HT

L'un (TVA 7%) payable par chèque bancaire dans dix (10) jours  
 (Facture n° 3 du 03/03/08)

a) Journal des achats - "AC"

3800		Achats de Marchandises stockées	01/03/2008	240 000,00	
44566		Etat, taxes sur chiffre d'affaires (TVA déductible sur biens et services)		16 800,00	
	401/FL004	Fournisseurs de stocks et services (Said)			256 800,00
		Facture n° 5 du 01/03/08 du fournisseur Said			
3808		Frais accessoires d'achat de marchandises	01/03/2008	10 000,00	
44566		Etat, taxes sur chiffre d'affaires (TVA déductible sur biens et services)		1 700,00	
	401/FS001	Fournisseurs de stocks et services (Tahar)			11 700,00
		Facture de transport n° 10 du 01/03/08 du fournisseur Tahar			

b) Journal de Caisse - "CA"

3808		Frais accessoires d'achat de marchandises	01/03/2008	2 000,00	
	53	Caisse			2 000,00
		Règlement frais de déchargement suivant décharge n° 1 du 01/03/08			

c) Journal de Stocks (Entrées) - "SE"

30/S002		Stocks de marchandises (semoule supérieure)	01/03/2008	252 000,00	
	3800	Achats de marchandises stockées			240 000,00
	3808	Frais accessoires d'achat de marchandises			12 000,00
		Bon de réception n° 30 du 01/03/08 concernant achat de semoule			

d) Journal de Banque (Dépenses) - "BD"

401/FS001		Fournisseurs de stocks et services	11/03/2008	11 700,00	
	512	Banques comptes courants			11 700,00
		Chèque n° ,,,,,,, du ,,,,,,, en faveur de Tahar			
401/FL004		Fournisseurs de stocks et services	11/03/2008	256 800,00	
	512	Banque comptes courants			256 800,00
		Virement n° ,,,,,,, du ,,,,,,, en faveur de Said			

e) Journal des Ventes - "VT"

- Reconstitution de la facture du client Larbi

DESIGNATION	Qté	P.U.H.T	MONTANT
Sacs de semoule supérieure	150	720.00	108.000.00DA
Taxe sur la valeur ajoutée "TVA" (108.000.00 x 7%) =			7.570.00 DA
Net à payer			115.560.00DA

- Reconstitution de la facture du client Rabah

DESIGNATION	Qté	P.U.H.T	MONTANT
Sacs de semoule supérieure	200	720.00	144.000.00DA
Taxe sur la valeur ajoutée "TVA" (144.000.00 x 7%) =			10.080.00 DA
Net à payer			154.080.00 DA

411/C002	700 44571	02/03/2008		115 560,00	108 000,00 7 560,00
		Clients (Larbi) Ventes de Marchandises Etat, taxes sur chiffre d'affaires (TVA collrctée) Facture n°2 du 02/03/08			
411/C003	700 44571	02/03/2008		154 080,00	144 000,00 10 080,00
		Clients (Rabah) Ventes de Marchandises Etat, taxes sur chiffre d'affaires (TVA collrctée) Facture n°3 du 03/03/08			

f) Journal des Stocks (Sorties) - "SS"

Calcul du coût d'achat

Achat de semoule supérieure (400 sacs X 600 DA HT)	240.000.00DA
Frais d'approche (ou frais accessoires)	12.000.00 DA
(frais de transport : 10.000.00 DA + frais de déchargement : 2.000.00 DA)	
Coût d'achat des 400 sacs	252.000.00DA
• Coût d'achat d'un (01) sac : 252.000.00/400 =	630.00 DA

600	30/S002	02/03/2008		94 500,00	94 500,00
		Achats de marchandises vendue Stocks de marchandises (Sacs de semoule) Bon de sortie n° ,,, du 02/03/08 ( 150 x 630 DA = 94,500,00 DA)			
600	30/S002	03/03/2008		126 000,00	126 000,00
		Achats de marchandises vendue Stocks de marchandises (Sacs de semoule) Bon de sortie n° ,,, du 03/03/08 ( 200 x 630 DA = 126,000,00 DA)			

**g) Journal des Opérations Diverses - "OD"**

642	4452	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">                     Impôts et Taxes non récupérables                      Etat, Taxes S/CA (TAP)                      TAP sur facture N° 02 du 02/03/08 (108,000,00 x 2% = 2,160,00 DA)                 </div>	02/03/2008	2 160,00	2 160,00
642	4452	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">                     Impôts et Taxes non récupérables                      Etat, Taxes S/CA (TAP)                      TAP sur facture N° 03 du 03/03/08 (144,000,00 x 2% = 2,880,00 DA)                 </div>	02/03/2008	2 880,00	2 880,00

**h) Journal de Banque (Recettes) - "BR"**

512	411/C002	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">                     Banque compte courant                      Clients (Larbi)                      Encaissement facture n°2 du 02/03/08                 </div>	12/03/2008	115 560,00	115 560,00
512	411/C003	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">                     Banque compte courant                      Clients (Rabah)                      Encaissement facture n°3 du 03/03/08                 </div>	13/03/2008	154 080,00	154 080,00

## B MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES STOCKEES

### 381 - Matières premières et fournitures stockées

3811 - Achats de matières premières et fournitures stockées

3818 - Frais accessoires d'achats sur matières et fournitures

### Achats de matières et fournitures

13/02/08 - Achats de houblon importé chez le fournisseur Maurice. La facture n° 10 du 12/02/08 est libellée comme suit :

<u>DESIGNATIO</u> <u>N</u>	<u>Qté</u>	<u>P.U.H.</u> <u>T</u>	<u>MONTANT</u>
• Houblon	1000 sacs de 100 kgs	30 € le sac	30.000 €
• Transport			4.000 €
• Assurance			1.000 €
• Net à payer			35.000 €
• Transport et assurance payables par crédit documentaire			
Matière payable par virement télégraphique à 90 jours de la date de livraison			

15/02/08 - La Douane établit un D10 qui contient les éléments ci-après :

### Base imposable

<u>DESIGNATION</u>	<u>Montant en</u> <u>Euros</u>	<u>Cours 1</u> <u>Euro</u>	<u>MONTANTDA</u>
• Houblon	30.000.00	90.00 DA	2.700.000.00
• Transport	4.000.00	90.00 DA	360.000.00
• Assurance	1.000.00	90.00 DA	90.000.00
• TOTAL			3.150.000.00

<u>DESIGNATION</u>	<u>Houblon</u>	<u>Transport</u>	<u>Assurance</u>	<u>Total</u>
• Droits de douane (3.150.000.00 x 5% =)	135.000.00	18.000.00	4.500.00	157.500.00
• Droit spécifique sur houblon (2.700.000.00 x 40% =)	1.080.000.00	/	/	1.080.000.00
• TVA 17 % (3.150.000.00 x 17% =)	459.000.00	61.200.00	15.300.00	535.500.00
• TOTAUX	1.674.000.00	79.200.00	19.800.00	1.773.000.00

Mode de règlement : Par chèque bancaire dès le dédouanement.

19/02/08 - Facture de transit n° 16 du 19/02/08 de Mr DALI ainsi libellée :

• Frais de manutention	10.000.00	30.000.00 DA
• Frais de gardiennage	20.000.00	
• Prestation de service		50.000.00 DA
• TVA : 50.000.00 DA X 17 % =		8.500.00 DA
• Net à payer		88.500.00 DA

Mode de règlement : Par chèque CCP dès réception de la facture.

19/02/08 - Location d'un camion de dix (10) tonnes

• Facture n°19 du 19/02/08	10.000.00 DA
• TVA : 10.000.00 DA X 17 %	1.700.00 DA
• Net à payer	11.700.00 DA

Mode de règlement : Payable en espèces le même jour.

TRAVAIL A FAIRE :

- Enregistrer l'achat de matière et l'entrée en stock.
- Enregistrer les différents règlements, sachant que la banque a été débité de 460.000.00 DA pour le transport et l'assurance et de 2.600.000.00 DA pour la matière.
- Sachant que la moitié de la matière a été utilisée pour obtenir un produit fini, passer l'écriture de consommation.

a) Journal des achats- AC

		13/02/2008		
3811	401/FE001	Achats de matières premières et fournitures Fournisseurs de stocks et de services (Maurice) Facture n°10 du 12/02/08 35 000 Euros x 90 DA = 3 150 000,00 DA	3 150 000,00	3 150 000,00
----- 15/02/2008 -----				
3818		Frais accessoires d'achat sur MP et F (157 500,00 + 1 080 000,00 =	1 237 500,00	
44566		Etat taxes sur chiffre d'affaires (TVA déductible sur biens et services) (3 150 000,00 x 17% ) =	535 500,00	
	401/FL009	Fournisseurs de stocks et de services (Douane) Enregistrement D 10 n°.....du.....		1 773 000,00
----- 19/02/2008 -----				
3818		Frais accessoires d'achat sur MP et F	80 000,00	
44566		Etat taxes sur chiffre d'affaires (TVA déductible sur biens et services)	8 500,00	
	401/FS010	Fournisseurs de stocks et services Facture n°16 du 19/02/08		88 500,00



**b) Journal de caisse - "CA"**

3818		Frais accessoires d'achat sur MP et F	10 000,00	
44566		Etat taxes sur chiffre d'affaires (TVA déductible sur biens et services)	1 700,00	
	53	Caisse		11 700,00
		Facture n°19 du 19/02/08		

**c) Journal de stocks (Entrées) - "SE"**

		19/02/2008		
311/S005		Matières premières et fournitures (matières premières)	4 477 500,00	
	3811	Matières premières et fournitures stockées		3 150 000,00
	3818	Frais accessoires d'achat sur MP et F		1 237 500,00
	3818	Frais accessoires d'achat sur MP et F		80 000,00
	3818	Frais accessoires d'achat sur MP et F		10 000,00
		Enregistrement de l'entrée en stocks de l'achat de houblon		
		Bon de réception n°.....du.....		

**ENREGISTREMENT DES PAIEMENTS**

**a) Journal de banque**

		30/03/2008		
401/FE001		Fournisseurs de stocks et services (MAURICE)	450 000,00	
666		Pertes de change	10 000,00	
	512	Banques comptes courants		460 000,00
		Règlement transport et assurance au fournisseur MAURICE		
		Avis de débit du.....		
		19/02/2008		
401/FL009		Fournisseurs de stocks et services (douane)	1 773 000,00	
	512	Banques comptes courants		1 773 000,00
		Chèque n°.....du.....F/Douane		
		15/05/2008		
401/FE001		Fournisseurs de stocks et services (MAURICE)	2 700 000,00	
	512	Banques comptes courants		2 600 000,00
	766	Gains de change		100 000,00
		Règlement matière au fournisseur MAURICE Avis de débit du.....		

b) Journal C.C.P

		19/02/2008			
401/FS010	5150		Fournisseurs de stocks et services (DALI) Trésor public et établissements publics (C.C.P) Règlement facture n°16 du 19/02/08 F/DALI Transit	88 500,00	88 500,00

c) Journal de stocks (Sorties)

601	311/S005		Matières premières Matières premières et fournitures (Matières premières) Enregistrement bon de sortie n°.....du.....concernant houblon utilisé pour la production : 4.477.500.00 DA : 2 = 2.238.750.00 DA	2 238 750,00	2 238 750,00

**C. AUTRES APPROVISIONNEMENTS**

**382 - Autres approvisionnements**

04/03/08 - Achats de fournitures de bureau.

DÉSIGNATION	Qté	PU HT	MONTANT
• Fournitures de bureau stylo bleu	1.000	20.00	20.000.00 DA
• TVA : 20.000.00 DA x 7% =			1.400.00 DA
• Net à payer			21.400.00 DA

- Livraison : Facture n°8 du 04/03/08 du fournisseur MOHAND.
- Mode de règlement : Au comptant par espèces le 04/03/08.

04/03/08 - Bon de réception n°31 du 04/03/08 des 1.000 stylos bleu.

05/03/08 - Bon de sortie n°20 du 05/03/08 de 100 stylos pour les besoins de service.

Il vous est demandé de comptabiliser ces opérations aux journaux appropriés.

a) Journal de caisse "C.A"

		04/03/2008		
382 44566	53	Autres approvisionnements stockés Etat taxes sur le chiffre d'affaires (TVA déductible sur biens et services) Caisse Facture n°8 du 04/03/08 du fournisseur MOHAND	20 000,00 1 400,00	21 400,00

b) Journal des stocks (Entrées) "S.E"

		04/03/2008		
322/S004	382	Fournitures consommables Autres approvisionnements stockés Bon de réception n°31 du 04/03/08 de 1000 stylos bleu	20 000,00	20 000,00

c) Journal de stocks (Sorties) "S.S"

602	322/S004	Autres approvisionnements Fournitures consommables (stylos bleu) Bon de sortie n°20 du 05/03/08 de 100 stylos soit : 100 x 20 =2.000.00 DA	2 000,00	2 000,00
-----	----------	--	----------	----------

### 33 - EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS

#### 331 - produits en cours

Supposons que cent (100) capots "Clio classic", à la fin de l'exercice comptable, leur stade de fabrication a atteint uniquement les  $\frac{3}{4}$ , donc il faut encore  $\frac{1}{4}$  de travaux pour qu'ils soient terminés. En admettant que les capots terminés ont une valeur de 4 000 000,00 DA le montant des capots non terminés serait de  $4.000.000.00 \times 0.75 = 3.000.000.00$  DA comptabiliser cette opération

331	723	31/12/	Produits en cours Production stockée ou destockée (Variation de stocks d'en-cours) Constatation produits en cours à la fin de période comptable	3 000 000,00	3 000 000,00
-----	-----	--------	---	--------------	--------------

### 335 - Travaux an cours

Supposons, à la fin de l'exercice comptable, l'inventaire comprenant les fondations et le terrassement d'un bâtiment s'élèvent à la somme de 5 000 000,00 DA comptabiliser cette opération.

		31/12/			
335	723		Travaux en cours	5 000 000,00	
			Production stockée ou destockée (Variation de stocks d'en-cours)		5 000 000,00
			Constatation travaux en cours à la fin de la période comptable		

L'année suivante, après réouverture, on passe l'écriture suivante :

		01/01/			
723			Variation de stocks d'en-cours	5 000 000,00	
723			Variation de stocks d'en-cours	3 000 000,00	
	335		Travaux en cours		5 000 000,00
	331		Produits en cours		3 000 000,00
			Pour annulation travaux en cours et produits en cours de l'exercice précédent		

### 34 - EN COURS DE PRODUCTION DE SERVICES

L'étude en cours et les prestations de services en cours au 31/12/, suivant l'inventaire, s'élèvent respectivement à la somme de 1.000.000.00 DA et de 1.500.000.00 DA.

Comptabiliser ces deux opérations.

341			Etudes en cours	1 000 000,00	
345			Prestations de services en cours	1 500 000,00	
	723		Variation de stocks d'en cours		1 000 000,00
	723		Variation de stocks d'en cours		1 500 000,00
			Constatation des études en cours et des prestations de services en cours		

L'année suivante, après réouverture, on contre passe l'écriture.

### 35 - STOCKS DE PRODUITS

#### 351 - Produits intermédiaires

Une usine de fabrication de véhicules a produit cent (100) capots de "Clio classic" pour une somme de 4.000.000.00 DA (coût de production fourni par la comptabilité analytique). Comptabiliser cette opération.

351		Produits intermédiaires Variation de stocks de produits Constatation de produits intermédiaires (capôts clio classic)	4 000 000,00		4 000 000,00
-----	--	---	--------------	--	--------------

### **355 - Produits finis**

Une entreprise spécialisée dans la fabrication et le conditionnement des jus de fruits a produit le 02/05/08 :

- 2.000 boites de jus d'orange;
- 3.500 boites de jus de citron;
- 6.000 boites de jus de pamplemousse.

Les coûts réels de production, fournis par le service comptabilité analytique, s'élèvent à :

• Jus d'orange	1.50 DA x 2000 boites	3.000.00 DA
• Jus de citron	2.25 DA x 3500 boites	7.875.00 DA
• Jus de pamplemousse	2.00 DA x 6000 boites	12.000.00 DA
• TOTAL COÛT DE PRODUCTION		22.875.00 DA

03/05/08 - L'entreprise a vendu aux clients TAHAR (Facture n°12 du 03/05/08).

• Jus d'orange	1000 boites x 2.00 DA	2.000.00 DA
• Jus de citron	3000 boites x 2.50 DA	7.500.00 DA
• Jus de pamplemousse	5000 boites x 3.00 DA	15.000.00 DA
• Total de la valeur en hors taxes		24.500.00 DA
• TVA 17% (24.500.00 DA x 17%)		4.165.00 DA
• Net à payer		28.665.00 DA

Le coût de production des produits vendus s'élève à :

• Jus d'orange	1000 boites x 1.50 DA	1.500.00 DA
• Jus de citron	3000 boites x 2.25 DA	6.750.00 DA
• Jus de pamplemousse	5000 boites x 2.00 DA	10.000.00 DA
• Total coût de production des produits vendus		18.250.00 DA

La vente est réalisée à crédit. Elle est payée par chèque n°110 du 04/06/08. Le transport à la charge du fournisseur a été réglé le 03/05/08 en espèces pour un montant de 500.00 DA.

A noter que le coût de production = coût d'achat + Frais de fabrication.

**TRAVAIL A FAIRE : Passer au journal les écritures appropriées.**

**a) Journal des stocks**

355/PF001		02/05/2008			
355/PF002			Produits finis (jus d'orange)	3 000,00	
355/PF003			Produits finis (jus de citron)	7 875,00	
	724		Produits finis (jus de pamplemousse)	12 000,00	
			Variation de stocks de produits		22 875,00
			Enregistrement de la production de jus du 02/05/08		

**b) Journal des ventes**

411/C001		03/05/2008			
	701		Clients (Tahar)	28 665,00	
	44571		Ventes de produits finis		24 500,00
			Etat taxes sur chiffre d'affaires (TVA collectée)		4 165,00
			Facture n°12 du 03/05/08 client Tahar		

**c) Journal des opérations diverses "OD"**

642		03/05/2008			
	4452		Impôts et taxes non récupérables sur chiffre d'affaires (TAP)	490,00	
			Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (TAP)		490,00
			TAP sur facture n°12 du 03/05/08		
			24.500.00 DA x 2% = 490.00 DA		

**d) Journal des stocks**

724		03/05/2008			
	355/PF001		Variation de stocks de produits	18 250,00	
	355/PF002		Produits finis (jus d'orange)		1 500,00
	355/PF003		Produits finis (jus de citron)		6 750,00
			Produits finis (jus de pamplemousse)		10 000,00
			Destockage de produits finis vendus		

**e) Journal de banque**

512		04/06/2008			
	411/C001		Banques comptes courants	28 665,00	
			Clients (Tahar)		28 665,00
			Chèque n°110 du 04/06/08 en règlement de la facture n°12 du 03/05/08, client Tahar		

**f) Journal de caisse**

624		03/05/2008			
	53		Transport de biens et transport collectif du personnel	500,00	
			Caisse		500,00
			Règlement transport sur vente client TAHAR		

### 358 - Produits résiduels ou matières de récupération (déchets et rebuts)

16/05/08 - Certaines pièces fabriquées présentent d'énormes défauts, donc elles ne peuvent pas être écoulées normalement. Supposons que leur valeur est estimée à 100.000.00 DA

358/S005		16/05/2008		
	724	Produits résiduels ou matières de récupération (déchets, rebuts) Variation de stocks de produits Enregistrement déchets et rebuts du 16/05/08	100 000,00	100 000,00

18/05/2008

• Vente de déchets et rebuts au client Mohamed, constatés ci-dessus, pour une somme de :	105.000.00 DA
• TVA 7% : 105.000.00 DA x 7% =	7.950.00 DA
• Net à payer	112.950.00 DA

Sachant que cette vente est matérialisée par la facture n°20 du 18/05/08 et que le règlement a été effectué par chèque C.C.P n°120 du 30/05/08, passer les écritures appropriées.

#### a) Journal des ventes

411/C010		18/05/2008		
	703 44571	Clients (Mohand) Ventes de produits résiduels Etat taxes sur le chiffre d'affaires (TVA collectée) Facture n°20 du 18/05/08, client Mohand	112 950,00	105 000,00 7 950,00

#### b) Journal des stocks

724		18/05/2008		
	358	Variation de stocks de produits Produits résiduels ou matières de récupération (déchets rebuts) Destockage de produits résiduels vendus le 18/05/08, client Mohand	100 000,00	100 000,00

#### c) Journal des opérations diverses

642				
	4452	Impôts et taxes non récupérable Etat, taxes sur le chiffre d'affaires Constatation TAP sur facture n°20 du 18/05/08 : 105.000.00 DA x 2% = 2.100.00 DA	2 100,00	2 100,00

#### d) Journal C.C.P

5150		Trésor public et établissements publics(C.C.P) Clients (Mohand) Enregistrement chèque C.C.P n°120 du 30/05/08, client Mohand	112 950,00	
	411/C010			112 950,00

#### **ENREGISTREMENT D'UN ACHAT NON STOCKE**

Facture n°109 du 20/06/08 du fournisseur Zahi.

• Montant brut hors taxes	1.000.000.00 DA
• Transport hors taxes	50.000.00 DA
• Total hors taxes	1.050.000.00 DA
• TVA 17% : 1.050.000.00 DA x 17% =	178.500.00 DA
• Escompte de règlement : 1.000.000.00 DA x 2% =	-20.000.00 DA
• Net à payer	1.208.500.00 DA

#### Journal des achats

		20/06/2008		
607 624 44566		Achats non stockées de matières et fournitures Transport de biens et transport collectif du personnel Etat, taxes sur le chiffre d'affaires Fournisseurs de stocks et de services (Zahi) Produits financiers Enregistrement de la facture n°109 du 20/06/08, fournisseur Zahi	1 000 000,00 50 000,00 178 500,00	
	401/FL001 76			1 208 500,00 20 000,00

#### **COMPTABILISATION DANS LE CADRE DE L'INVENTAIRE INTERMITTENT DES STOCKS**

##### a) Enregistrement des marchandises, des matières premières et fournitures et des autres approvisionnements consommés :

- Au cours de la période, le compte "38 - Achats stockés" est débité du montant des achats et des frais accessoires d'achat par le crédit d'un compte de fournisseurs ou d'un compte de trésorerie. En fonction des besoins d'information et de gestion, le compte "38" est subdivisé selon le même schéma que les comptes "60 - Achats consommés" et que les autres comptes de stocks (380 - Achats de marchandises stockées, 381 - Achats de matières et fournitures stockées, 382 - Achats autres approvisionnements stockés).
- A la clôture de la période, après avoir procédé à un inventaire extra-comptable, il convient :



- De procéder à l'annulation des stocks existant en début de période : crédit des comptes "30 - Stocks de marchandises " , "31 - Matières premières et fournitures" , "32 - Autres approvisionnements", par le débit des comptes "60" correspondants (comptes achats consommés).
- De solder les comptes "38 - Achats stockés" par le débit des comptes "60 - Achats consommés" ("600 - Achats de marchandises vendues, "601 - Matières premières", "602 - Autres approvisionnements").
- De constater les stocks en fin de période au débit des comptes de stocks (comptes 30, 31, 32.....) par le crédit des comptes "60 - Achats consommés"(600-Achats de marchandises vendues , 601-Matières premières, 612-Autres approvisionnements)

b) Enregistrement des produits fabriqués ou en cours de fabrication :

- En cours de période comptable, aucune écriture spécifique n'est enregistrée en classe 3 (les éléments nécessaires à la production sont enregistrés dans les comptes de charges par nature).
- En fin de période comptable, après avoir procédé à un inventaire extra-comptable, il convient comme pour l'enregistrement des marchandises, des matières premières et fournitures et des autres approvisionnements consommés :
  - De procéder à l'annulation du stock de début de période : crédit des comptes "33 - En cours de production de biens", "34 - En cours de production de services", "35 - Stocks de produits" par le débit des comptes "72 - Production stockée" correspondants.
  - De constater le stock de fin de période par le débit des comptes de stocks et le crédit des comptes "72" correspondants.

a) Exemple d'enregistrement des marchandises, des matières premières et fournitures et des autres approvisionnements consommés :

- L'enregistrement au cours de la période comptable apparaît comme suit :
  - 380 - Achats de marchandises stockés SD = 50.000.000.00 DA
  - 381 - Achats de matières premières et fournitures stockés SD = 80.000.000.00 DA
  - 382-Achats autres approvisionnements stockés SD = 6.000.000.00 DA
- Les stocks initiaux respectivement sont de : 4.000.000.00 DA, de 6.000.000.00 DA et de 500.000.00 DA.

- Les stocks finaux suivant les inventaires de fin de période comptable, sont évalués respectivement à 3.500.000.00 DA à 5.000.000.00 DA et à 450.000.00 DA.

Passer les écritures appropriées de fin d'exercice.

600	30	Achats de marchandises vendues	4 000 000,00	
		Stocks de marchandises		4 000 000,00
		Solde stock initial		
601	31	Matières premières	6 000 000,00	
		Matières premières et fournitures		6 000 000,00
		Solde stock initial		
602	32	Autres approvisionnements	500 000,00	
		Autres approvisionnements		500 000,00
		Solde stock initial		
30	600	Stocks de marchandises	3 500 000,00	
		Achats de marchandises vendues		3 500 000,00
		Constatation stock final		
31	601	Matières premières et fournitures	5 000 000,00	
		Matières premières		5 000 000,00
		Constatation stock final		
32	602	Autres approvisionnements	450 000,00	
		Autres approvisionnements		450 000,00
		Constatation stock final		
600		Achats de marchandises vendues	50 000 000,00	
601		Matières premières	80 000 000,00	
602		Autres approvisionnements	6 000 000,00	
	380	Marchandises stockées		50 000 000,00
	381	Matières premières et fournitures stockées		80 000 000,00
	382	Autres approvisionnements stockés		6 000 000,00

b) Exemple d'enregistrement des produits fabriqués ou en cours de fabrication à la fin de la période comptable :

Les stocks initiaux sont :

• Produits en cours	6.000.000.00 DA
• Travaux en cours	7.000.000.00 DA
• Etudes en cours	4.000.000.00 DA
• Prestations de services en cours	3.000.000.00 DA
• Produits intermédiaires	5.000.000.00 DA
• Produits finis	9.000.000.00 DA
• Produits résiduels ou matières de récupération (déchets, rebuts)	500.000.00 DA
• Total	34.500.000.00 DA

Comptabilisation :

72		Production stockée ou destockée	
	331	Produits en cours	6 000 000,00
	335	Travaux en cours	7 000 000,00
	341	Etudes en cours	4 000 000,00
	345	Prestations de services en cours	3 000 000,00
	351	Produits intermédiaires	5 000 000,00
	355	Produits finis	9 000 000,00
	358	Produits résiduels ou matières de récupération (déchets, rebuts)	500 000,00
		Annulation solde stock initial	

Les stocks des produits fabriqués ou en cours de fabrication à la fin de l'exercice s'élèvent à :

• Produits en cours	5.000.000.00 DA
• Travaux en cours	6.000.000.00 DA
• Etudes en cours	3.000.000.00 DA
• Prestations de services en cours	4.000.000.00 DA
• Produits intermédiaires	7.000.000.00 DA
• Produits finis	10.000.000.00 DA
• Produits résiduels ou matières de récupération (déchets, rebuts)	1.000.000.00 DA
• Total	36.000.000.00 DA

		Produits en cours	5 000 000,00
	331	Produits en cours	5 000 000,00
	335	Travaux en cours	6 000 000,00
	341	Etudes en cours	3 000 000,00
	345	Prestations de services en cours	4 000 000,00
	351	Produits intermédiaires	7 000 000,00
	355	Produits finis	10 000 000,00
	358	Produits résiduels ou matières de récupération ( déchets, rebuts)	1 000 000,00
	72	Production stockée ou destockée	
		Constatation stock final suivant inventaire au 31/12/	36 000 000,00

## ENREGISTREMENT D'UNE DÉCLARATION DE TVA :

• Montant de la TVA collectée	5.000.000.00 DA
• Montant de la TVA déductible sur investissements	-1.000.000.00 DA
• Montant de la TVA déductible sur biens et services	-1.500.000.00 DA
• NET à payer (chèque CPA n°130200 du 18/07/08) =	2.500.000.00 DA

### Comptabilisation :

#### a) Journal des opérations diverses :

44571	Etat, TVA collectée	5 000 000,00	
44562	Etat, TVA déductible sur investissements		1 000 000,00
44566	Etat, TVA déductible sur biens et services		1 500 000,00
44551	Etat, TVA à décaisser		2 500 000,00
Comptabilisation G50 de juin 2008			

#### b) Journal de banque :

44551	Etat, TVA à décaisser	2 500 000,00	
512	Banques comptes courants		2 500 000,00
Chèque CPA n+ 130200 du 18/07/08			

## LES CHARGES ET LES PRODUITS :

Les comptes de charges et de produits enregistrent l'ensemble des opérations engendrant les différents résultats de l'entreprise.

### **Classe 6 - Comptes de charges**

- 60 - Achats consommés
- 61 - Services extérieurs
- 62 - Autres services extérieurs
- 63 - Charges de personnel.
- 64 - Impôts, taxes et versements assimilés
- 65 - Autres charges opérationnelles
- 66 - Charges financières
- 67 - Eléments extraordinaires (charges)
- 68 - Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur
- 69 - Impôts sur les résultats et assimilés.

## 60 - ACHATS CONSOMMES :

Ce compte a déjà été étudié au niveau du traitement des comptes de stocks et en- cours.

## 61 - SERVICES EXTERIEURS :

- Paiement contre espèces du loyer d'un magasin :

• Montant hors taxe	2.136.75 DA
• TVA	363.25 DA
• Net à payer	2.500.00 DA

613		Locations	2 136,75	
44566	53	Etat taxes sur le chiffre d'affaires (TVA déductible sur biens et services)	363,25	
		Caisse		2 500,00

- Frais d'entretien et réparations réglés par chèque C.C.P :

• Montant hors taxe	2.564.10 DA
• TVA	435.90 DA
• Net à payer	3.000.00 DA

615		Entretien , réparations et maintenance	2 564,10	
44566	5150	Etat taxes sur le chiffre d'affaires (TVA déductible sur biens et services)	435,90	
		Trésor public et établissements publics (C,C,P)		3 000,00

- Paiement contre espèces des frais d'assurances des véhicules de service de l'entreprise

• Montant hors taxe	100.000.00 DA
• TVA	17.000.00 DA
• Net à payer	117.000.00 DA

- Paiement à crédit des frais d'assurances contre l'incendie :

• Montant hors taxe	200.000.00 DA
• TVA	34.000.00 DA
• Net à payer	234.000.00 DA

616		Primes d'assurances	100 000,00	
44566		Etat, taxes sur le CA (taxes récupérables sur biens et services)	17 000,00	
	53	Caisse		117 000,00
616		Primes d'assurances	200 000,00	
44566		Etat, taxes sur le C.A (Taxes récupérables sur biens et services)	34 000,00	
	467/Code tiers	Autres comptes débiteurs ou créditeurs		234 000,00

## **62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS :**

- Achat contre espèces de timbres poste : 1000 unités x 5 DA = 5 000,00 DA.
- Paiement par chèque bancaire des honoraires de l'expert comptable :

• Montant H.T	300.000.00 DA
• TVA	51.000.00 DA
• Net à payer	351.000.00 DA

- Frais de déplacement du directeur commercial : le billet d'avion est réglé par chèque bancaire de :

• Montant H.T	100.000.00 DA
• TVA	17.000.00 DA
• Net à payer	117.000.00 DA

- Les frais d'hôtel ont été réglés en espèces :

• Montant H.T	200.000.00 DA
• TVA	34.000.00 DA
• Net à payer	234.000.00 DA

- Frais de transport sur vente, paiement à crédit :

• Montant H.T	80.000.00 DA
• TVA	13.600.00 DA
• Net à payer	93.600.00 DA

- Frais de publicité, paiement à crédit :

• Montant H.T	50.000.00 DA
• TVA	8.500.00 DA
• Net à payer	58.500.00 DA

- Frais d'achats de titres de participation (filiale) réglés par chèque bancaire :

• Montant H.T	10.000.00 DA
• TVA	1.700.00 DA
• Net à payer	11.700.00 DA

626		Frais postaux et de télécommunications	5 000,00	
	53	Caisse		5 000,00
622		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	300 000,00	
44566		Etat, taxes sur le CA (Taxe récupérables sur biens et services)	51 000,00	
	512	Banques comptes courants		351 000,00
625		Déplacements, missions et réceptions	100 000,00	
44566		Etat, taxes sur le CA (Taxes récupérables sur biens et services)	17 000,00	
	512	Banques comptes courants		117 000,00
625		Déplacements, missions et réceptions	200 000,00	
44566		Etat, taxes sur le CA (Taxes récupérables sur biens et services)	34 000,00	
	53	Caisse		234 000,00
624		Transport de biens et transport collectif du personnel	80 000,00	
44566		Etat, taxes sur le CA (Taxes récupérables sur biens et services)	13 600,00	
	401/code	Fournisseurs de stocks et services		93 600,00
623		Publicité, publication, relations publiques	50 000,00	
44566		Etat, taxes sur le CA (Taxes récupérables sur biens et services)	8 500,00	
	401/code	Fournisseurs de stocks et services		58 500,00
627		Services bancaires et assimilés	10 000,00	
44566		Etat, taxes sur le CA (Taxes récupérables sur biens et services)	1 700,00	
	512	Banques comptes courant		11 700,00

### **63 - CHARGES DE PERSONNEL :**

#### Application

A la fin du mois de septembre 2008, le comptable de l'entreprise ACHOUR reçoit le détail des charges salariales établi par le service du personnel comme suit :

• Salaires de base	140.000.00 DA
• Heures supplémentaires	15.000.00 DA
• Primes diverses	79.000.00 DA
• Congés payés	25.000.00 DA

• <b>Total salaires de poste</b>	<b>259.000.00 DA</b>
• Cotisations sociales retenues (259.000.00 x 9%) =	- 23.310.00 DA
• Indemnités de transport	20.000.00 DA
• Autres indemnités imposables	25.000.00 DA
• <b>Bases imposables</b>	<b>280.690.00 DA</b>
• I.R.G (suivant barème)	- 50.000.00 DA
• Prestations directes (non imposables)	10.600.00 DA
• Déductions sur prêts au personnel	- 30.000.00 DA
• Déductions avances au personnel	- 40.000.00 DA
• <b>Net à payer</b>	<b>171.290.00 DA</b>

**Charges patronales :**

• Sécurité sociale (259.000.00 DA x 25%)	64.750.00 DA				
• Contributions aux œuvres sociales (259.000.00 + 20.000.00 + 25.000.00 + 10.600.00) x 3% = Dont 1% est à verser à la sécurité sociale (CNAS) soit : 259.000.00 x 1% =	<table style="border: none;"> <tr> <td style="border: none;">9.438.00 DA</td> <td style="border: none;">}</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">- 2.590.00 DA</td> <td style="border: none;">}</td> </tr> </table>	9.438.00 DA	}	- 2.590.00 DA	}
9.438.00 DA	}				
- 2.590.00 DA	}				
• Reste sur contributions aux œuvres sociales	6.848.00 DA				

**ENREGISTREMENT AU JOURNAL DES OPERATIONS DIVERSES "OD" :**

63110		Rémunérations du personnel (traitements et salaires)	140 000,00	
63111		Rémunérations du personnel (heures supplémentaires)	15 000,00	
6313		Rémunérations du personnel (primes et gratifications )	79 000,00	
6312		Rémunérations du personnel (congés payés)	25 000,00	
6314		Rémunérations du personnel (indemnités et avantages divers)	45 000,00	
6380		Autres charges de personnel (prestations directes)	10 600,00	
	447	Autres impôts, taxes et versements assimilés (IRG)		50 000,00
	431	Sécurité sociale		23 310,00
	274	Prêts et créances sur contrat de location-financement		30 000,00
	425	Personnel, avances et acomptes accordés		40 000,00
	421	Personnel, rémunérations dues		171 290,00
		Centralisation de la paie de septembre 2008		



635		Cotisations aux organismes sociaux	64 750,00	
637		Autres charges sociales	9 438,00	
	431	Sécurité sociales (64.750,00 + 2.590,00) =		67 340,00
	422	Fonds des œuvres sociales		6 848,00
		Comptabilisation des charges patronales de septembre 2008		

#### 64 - IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS :

A noter que le compte "642" impôts et taxes non récupérables sur chiffre d'affaires (TAP) a été traité au niveau du cycle des ventes.

##### Application :

Il s'agit d'enregistrer au journal et dans les comptes appropriés les opérations suivantes :

- Droits de timbre payable le mois suivant sur G.50 pour un montant de 4.500.00DA .
- Régulé en espèces taxe foncière pour un montant de 5.000.00 DA.
- Régulé par chèque C.C.P taxe communale sur les spectacles pour un montant de 6.000.00 DA.

645	447	Autres impôts et taxes (droits de timbre) Autres impôts, taxes et versements assimilés (droits de timbres)	4 500,00	4 500,00
645	53	Autres impôts et taxes (Taxe foncière) Caisse	5 000,00	5 000,00
645	5150	Autres impôts et taxes (taxe communale) Trésor public et établissements publics (C.C.P)	6 000,00	6 000,00

#### 65 - AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES :

- Règlement en espèces jetons de présence pour un montant de 100.000.00 DA HT, IRG 15% : 15.000.00 DA, net à payer 115.000.00 DA.
- Règlement en espèces un don au profit de l'association des sourds-muets d'Algérie pour un montant de 60.000.00 DA.

653	53	Jetons de présence Caisse	115 000,00	100 000,00
	447	Autres impôts,taxes et versements assimilés (IRG)		15 000,00
656	53	Amendes et pénalités, subventions accordées, dons et libérabilités caisse	60 000,00	60 000,00

**66 - CHARGES FINANCIERES :**

- Constatation des intérêts sur emprunt effectué auprès d'une banque : 4.500.00 DA HT exigibles à terme (TVA : 765.00 DA).
- Escompte de règlement accordé à un client à la suite d'une vente encaissée par chèque bancaire : 1.500.00 DA (régulé en espèces).
- Intérêts facturés par la banque sur un découvert bancaire pour un montant de 500.000.00 DA HT, TVA : 85.000.00 DA.

661 44566	467	Charges d'intérêts Etat,taxes sur le C.A (taxes récupérables sur biens et services) Autres comptes débiteurs ou créditeurs	4 500,00 765,00		5 265,00
661 44566	53	Charges d'intérêts Caisse	1 500,00		1 500,00
661 44566	512	Charges d'intérêts Etat, taxes sur le C.A (taxes récupérables sur biens et services) Banques comptes courants	500 000,00 85 000,00		585 000,00

**67 - ELEMENTS EXTRAORDINAIRES - CHARGES :**

Le compte "67" éléments extraordinaires - charges n'est utilisé que dans des circonstances exceptionnelles pour l'enregistrement d'opérations extraordinaires comme par exemple en cas d'expropriation ou en cas de catastrophe naturelle imprévisible. L'existence de ce compte se justifie du fait que la nature et le montant de chaque élément extraordinaire doivent être indiqués séparément au niveau des états financiers.

- Expropriation d'un terrain de l'entreprise par l'état :
  - Montant du terrain comptabilisé : 1.000.000.00 DA.
  - Montant remboursé par l'état 400.000.00 DA (chèque bancaire).

512 67	211	Banques comptes courants Eléments extraordinaires - charges Terrains	400 000,00 600 000,00		1 000 000,00
-----------	-----	--	--------------------------	--	--------------

**68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR :**

Ce compte sera étudié au niveau de la partie réservée aux travaux de fin d'exercice.

## 69 - IMPÔTS SUR LES RESULTATS ET ASSIMILES :

Ce compte sera étudié au niveau de la partie réservée aux travaux de fin d'exercice.

### - Classe 7 - Comptes de produits :

- 70 - Ventes de marchandises et de produits fabriqués, ventes de prestations de service et produits annexes.
- 72 - Production stockée ou déstockée.
- 73 - Production immobilisée.
- 74 - Subventions d'exploitation.
- 75 - Autres produits opérationnels.
- 76 - Produits financiers.
- 77 - Eléments extraordinaires (produits).
- 78 - Reprises sur pertes de valeur et provisions.

## 70 - VENTES DE MARCHANDISES ET DE PRODUITS FABRIQUES, VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE ET PRODUITS ANNEXES :

Les comptes "700", "701", "703", ont été traités au niveau du cycle des stocks.

### 702 - Ventes de produits intermédiaires :

01/07/08 - Ventes de dix (10) capots de "Clio classic" au client Farid pour une somme de 500.000.00 DA HT, TVA : 85.000.00 DA.

Passer l'écriture de vente uniquement (sans TAP et sans déstockage).

411/C0020		01/07/2008			
	702	Clients (Farid)		585 000,00	
	44571	Ventes de produits intermédiaires			500 000,00
		Etat,taxes sur le C.A (TVA collectée)			85 000,00
		Facture n°.....du.....			

### 704 - Ventes de travaux :

15/07/08 - Situation de travaux n°10 de 1.000.000.00 DA HT, TVA : 170.000.00 DA client Zahir.

Passer l'écriture de vente uniquement.

411/C0021		15/07/2008		1 170 000,00	
	704	Clients (Zahir)			1 000 000,00
	44571	Ventes de travaux			170 000,00
		Etat, taxes sur le C.A (TVA collectée)			
		Facture n° .....du.....			

### 705 - Ventes d'études :

17/07/08 - Etude technico-économique facturée au client Amar pour 200.000.00 DA HT, TVA : 34.000.00 DA.

Passer l'écriture de vente uniquement.

411/C0022				234 000,00	
	705	Clients (Amar)			200 000,00
	44571	Ventes d'études			34 000,00
		Etat, taxes sur le C.A (TVA collectée)			
		Facture n° .....du.....			

### 708 - Produits des activités annexes :

Une entreprise de production de jus loue des appartements à une société qui héberge ses cadres pour une somme mensuelle de 1.000.000.00 DA, TVA : 170.000.00 DA. (SARL BATOU).

467/code tiers				1 170 000,00	
	708	Autres comptes débiteurs ou créditeurs			1 000 000,00
	44571	Produits des activités annexes			170 000,00
		Etat, taxes sur le C.A (TVA collectée)			

### 72 - PRODUCTION STOCKEE OU DESTOCKEE :

Ce compte a été déjà étudié au niveau du cycle des stocks.

### 73 - PRODUCTION IMMOBILISEE :

A la clôture de l'exercice, constatation de l'achèvement d'un bâtiment destiné à abriter un service commercial.

Une expertise a permis d'évaluer le taux d'achèvement des travaux (60%) dont le coût s'élève à 6.000.000.00 DA HT.

A noter évidemment que les travaux sont réalisés par l'entreprise pour elle-même.

232				6 000 000,00	
	732	Immobilisations corporels en cours			6 000 000,00
		production immobilisée d'actifs corporels			

#### **74-SUBVENTIONS D'EXPLOITATION :**

30/07/08 - L'entreprise a reçu de l'état une subvention de 10.500.000.00 DA représentant le remboursement du déficit de 2007, matérialisée par un virement bancaire.

512	741	Banques comptes courants Subvention d'équilibre	10 500 000,00	10 500 000,00
-----	-----	--	---------------	---------------

Si la subvention n'est pas "d'équilibre" il faut créditer le compte 748 - Autres subventions d'exploitation.

#### **75 - AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS :**

02/08/08 - Vente d'un logiciel de gestion à la SARL "NAR" pour un montant de 100.000.00 DA HT, TVA : 17.000.00 DA réglée par virement bancaire.

512	751	Banques comptes courants	117 000,00	
	44571	Redevances pour concessions, brevets, licences logiciels et valeurs similaires		100 000,00
		Etat, taxes sur le C.A (TVA collectée)		17 000,00

#### **76 - PRODUITS FINANCIERS :**

05/08/08 - Intérêts créditeurs de 30.000.00 DA positionnés sur notre compte par la banque.

512	76	Banques comptes courants Produits financiers	30 000,00	30 000,00
-----	----	---	-----------	-----------

#### **77 - ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (PRODUITS) :**

Le compte 77 - Eléments extraordinaires (produits) n'est utilisé que dans des circonstances exceptionnelles pour l'enregistrement d'événements extraordinaires non liés à l'activité de l'entreprise; l'existence de ce compte se justifie du fait que la nature et le montant de chaque élément extraordinaire doivent être indiqués séparément au niveau des états financiers.

#### **78 - REPRISES SUR PERTES DE VALEUR ET PROVISIONS :**

Ce compte sera traité au niveau des travaux de fin d'exercice.

**- CLASSE 2 - COMPTE D'IMMOBILISATIONS :**

**20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**

La constitution d'une entreprise a engendré les dépenses suivantes payées par caisse :

• Frais d'actes		3.000.00 DA
• Frais d'études	TVA : 1.785.00 DA	10.500.00 DA HT
• Frais de publicité	TVA : 850.00 DA	5.000.00 DA HT
• Honoraires du notaire	TVA : 1.700.00 DA	10.000.00 DA HT
• Salaire brut du gardien		100.000.00 DA
• Charges patronales sur salaire		26.000.00 DA

645		Autres impôts et taxes	3 000,00	
617		Etudes et recherches	10 500,00	
623		Publicité, publication, relations publiques	5 000,00	
622		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	10 000,00	
631		Rémunérations du personnel	100 000,00	
635		Cotisations aux organismes sociaux	26 000,00	
44562		Etat, taxes sur le C.A (taxes récupérables sur biens amortissables	4 335,00	
	53	Caisse		158 835,00
		Centralisation de la caisse dépenses		
203		Frais de développement immobilisables	154 500,00	
	731	Production immobilisée d'actifs incorporels		154 500,00

- Achat de logiciel pour tenir la comptabilité de l'entreprise pour un montant de 150.000.00 DA HT, TVA : 25.500.00 DA, paiement à crédit.
- Achat d'une licence d'exploitation pour une somme de 500.000.00 DA HT, TVA : 85.000.00 DA, paiement à crédit.
- Achat d'un terrain, par l'entreprise pour un montant de 2.000.000.00 DA HT, TVA : 340.000.00 DA, paiement à crédit.
- Attribution d'un terrain en concession pour un montant de 600.000.00 DA par l'état.

204		Logiciels informatiques et assimilés	150 000,00	
44562	404/Code tiers	Etat,taxes sur le C.A (TVA déductible sur les investissements) Fournisseurs d'immobilisations	25 500,00	175 500,00
205		Concessions et droits similaires, brevets, licences,marques	500 000,00	
44562	404/Code tiers	Etat,taxes sur le C.A (TVA déductible sue les investissements) Fournisseurs d'immobilisations	85 000,00	585 000,00
211		Terrains	2 000 000,00	
44562	404/Code tiers	Etat,taxes sur le C.A (TVA déductible sue les investissements) Fournisseurs d'immobilisations	340 000,00	2 340 000,00
221		Terrains en concession	600 000,00	
	404/Code tiers	Fournisseurs d'immobilisations		600 000,00

DÉSIGNATION	MONTANT HT	TVA	TOTAL
• Achat bâtiment administratif	5.000.000.00	850.000.00	5.850.000.00
• Achat bâtiment atelier	3.000.000.00	510.000.00	3.510.000.00
• Réalisation voie de transport terre	1.000.000.00	170.000.00	1.170.000.00
• Réalisation d'une centrale électrique	2.000.000.00	340.000.00	2.340.000.00
• Achat d'une machine (Tour)	4.000.000.00	680.000.00	4.680.000.00
• Achat d'un camion	3.500.000.00	595.000.00	4.095.000.00
• Achat d'un bureau	20.000.00	3.400.00	23.400.00
• Achat d'un micro-ordinateur complet	50.000.00	8.500.00	58.500.00
• Achat de 1000 casiers + bouteilles vides	500.000.00	85.000.00	585.000.00
• Installation sanitaire au niveau de l'atelier	100.000.00	17.000.00	117.000.00
• <b>TOTAL</b>	<b>19.170.000.00</b>	<b>3.258.900.00</b>	<b>22.428.900.00</b>

### ENREGISTREMENT DES OPERATIONS AU JOURNAL GENERAL :

21315		Constructions (Ensembles immobiliers administratifs et commerciaux)	5 000 000,00	
21311		Constructions (Ensembles immobiliers industriels)	3 000 000,00	
2138		Constructions (Ouvrages d'infrastructure)	1 000 000,00	
2151		Installations techniques, matériel et outillage industriels (installations complexes spécialisées)	2 000 000,00	
2154		Installations techniques, matériel et outillage industriels (matériel industriel)	4 000 000,00	
2182		Autres immobilisations corporelles (Matériel de transport)	3 500 000,00	
2184		Autres immobilisations corporelles (Mobilier)	20 000,00	
2183		Autres immobilisations corporelles (matériel de bureau et matériel informatique)	50 000,00	
2186		Autres immobilisations corporelles (Emballages récupérables)	500 000,00	
2135		Constructions (Installations générales, agencements, aménagements des constructions)	100 000,00	
44562	404/Code tiers	Etat, taxes sur le C.A (TVA déductible sur les investissements) Fournisseurs d'immobilisations	3 258 900,00	22 428 900,00

- L'entreprise achète mille actions de 1.000.00 DA chacune (soit 1.000.00 DA x 1.000.00 actions = 1.000.000.00 DA) qu'elle paye par chèque bancaire, comptabiliser cette opération.

262	512	Autres titres de participation	1 000 000,00	
		Banques comptes courants		1 000 000,00

- Achat d'obligations émises par une "SPA" pour un montant de 5.000.000.00 DA réglé par chèque.

- Cautionnement versé à la "CNAS" par chèque bancaire pour un montant de cent mille dinars (100.000.00 DA).

272	512	Titres représentatifs de droit de créance (Obligations, bons)	5 000 000,00	
		Banque comptes courants		5 000 000,00
275	512	Dépôts et cautionnements versés	100 000,00	
		Banques comptes courants		100 000,00

- Un contrat de location financement concernant une mise à disposition de deux (02) camions a été signé par une entreprise pour un montant principal de 10.530.000.00 DA et un intérêt cumulé de 900.000.00 DA. Ce montant est remboursable en trente six (36) mois par mensualité égale de 321.750.00 DA (intérêt compris 25.000.00 DA, TVA : 4.250.00 DA).

Comptabiliser cette opération chez le preneur (paiement par chèque bancaire).

2182	167	Autres immobilisations corporelles (Matériel de transport)	10 530 000,00	
		Dettes sur contrat de location financement		10 530 000,00
		Comptabilisation du contrat		
167		Dettes sur contrat de location financement	292 500,00	
661		Charges d'intérêts	25 000,00	
44562	512	Etat, taxes sur le C.A (TVA déductible sur immobilisations)	4 250,00	
		Banques comptes courants		321 750,00
		Paiement des redevances prévues au contrat		

### Chez le bailleur.

Encaissement des redevances par chèques bancaires.

274	404/Code tiers	Prêts et créances sur contrat de location-financement	10 530 000,00	
		Fournisseurs d'immobilisations		10 530 000,00
512		Banques comptes courants	321 750,00	
	274	Prêts et créances sur contrat de location-financement		292 500,00
	76	Produits financiers		25 000,00
	44571	Etat, taxes sur le C.A (TVA collectée)		4 250,00
		Comptabilisation de la redevance perçue		



## LES EMBALLAGES

### LES EMBALLAGES NON RECUPERABLES OU PERDUS :

#### Application :

- a) Achat d'emballages destinés à être revendus en l'état.  
Prix HT : 900.000.00 DA, TVA : 153.000.00 DA. L'achat est réglé par chèque bancaire.
- b) Achat d'emballages métalliques destinés au conditionnement de conserves alimentaires (Achat à crédit, fournisseur Ali).  
Prix HT : 2.000.000.00 DA, TVA : 340.000.00 DA.
- c) Livraison d'emballages métalliques à l'atelier de conditionnement, coût d'achat des emballages : 1.000.000.00 DA

#### Enregistrement au journal général :

380		Marchandises stockées	900 000,00	
44566		Etat,taxes sur le C.A (taxes récupérables sur biens et services)	153 000,00	
	512	Banques comptes courants		1 053 000,00
30/Code NAP		Stocks de marchandises	900 000,00	
	380	Marchandises stockées		900 000,00
382		Autres approvisionnements stockés (Emballages)	2 000 000,00	
44566		Etat,taxes sur le C.A (Taxes récupérables sur biens et services)	340 000,00	
	401/Code tiers	Fournisseurs de stocks et services		2 340 000,00
326		Autres approvisionnements (Emballages)	2 000 000,00	
	382	Autres approvisionnements stockés (Emballages)		2 000 000,00
602		Autres approvisionnements (Emballages)	1 000 000,00	
	326	Autres approvisionnements (Emballages)		1 000 000,00

### LES EMBALLAGES RECUPERABLES :

#### Application :

- a) Vente avec consignation d'emballages (client Said)  
Vente de 1.000 bouteilles d'eau minérale à crédit.  
Prix HT : 10.000.00 DA, TVA : 1.700.00 DA, consignation casiers : 15.000DA
- b) En admettant que l'entreprise procède à la vente de ces emballages à son client et que le prix de cession est égal au montant de la consignation (15.000.00 DA) et sachant que la V.N.C inscrite au bilan de ces emballages s'élève à 7.000.00 DA (valeur brute : 12.000.00 DA,amortissements déjà pratiqués : 5.000.00 DA).
- c) Achat avec consignation d'emballages récupérables : achat de 1.000 bouteilles de propane destiné à un atelier :

Prix HT : 500.000.00 DA, TVA : 85.000.00 DA, prix de la consignation : 150.000.00 DA. L'achat du produit et la consignation sont effectués à crédit chez Tahar.

- d) Supposons que l'entreprise, en accord avec son fournisseur, décide de garder ces emballages au même prix que celui de la consignation (150.000.00 DA). Nous sommes donc en présence d'une acquisition d'emballages récupérables (TVA non récupérable).

411/Code tiers		Clients (Said)	26 700,00	
	701	Ventes de produits finis		10 000,00
	44571	Etat,taxes sur le C.A (TVA collectée)		1 700,00
419/Code tiers		Clients créditeurs.Avances reçue RRR à accorder et autres avoirs à établir		15 000,00
419/Code tiers		Clients créditeurs. Avances reçues, RRR à accorder et autres avoirs à établir	15 000,00	
28186		Amortissements autres immobilisations corporelles (Emballages récupérables)	5 000,00	
	2186	Autres immobilisations corporelles (Emballages récupérables)		12 000,00
	752	Plus values sur sorties d'actifs immobilisés non financiers		8 000,00
382		Autres approvisionnements (Propane)	500 000,00	
44566		Etat,taxes sur le C.A (Taxes récupérables sur biens et services)	85 000,00	
409/Code tiers		Fournisseurs débiteurs : Avances et acomptes versés, RRR à obtenir, Autres créances	150 000,00	
	401/Code tiers	Fournisseurs de stocks et servicse (Tahar)		735 000,00
321/Code NAP		Autres approvisionnements (Matières consommables)	500 000,00	
	382	Autres approvisionnements (Propane)		500 000,00
2186		Autres immobilisations corporelles (Emballages récupérables)	150 000,00	
	409/Code tiers	Fournisseurs débiteurs : Avances et acomptes versés, RRR à obtenir, autres créances		150 000,00

Retour d'emballages à un prix inférieur au prix de consignation :

- Réception de l'avoir n°10 du 13/08/08 du fournisseur Samir :  
Emballages rendus (valeur : 5.000.00 DA), net en compte : 3.800.00 DA.

401/Code tiers		Fournisseurs de stocks et services	3 800,00	
6136		Locations (Malis sur emballages)	1 200,00	
	409/Code tiers	Fournisseurs débiteurs : Avances et acomptes versés RRR à obtenir, autres créances		5 000,00

Les bonis sur reprises d'emballages sont comptabilisés au crédit du compte 7086 - Produits des activités annexes (Bonis sur reprises d'emballages consignés).

### AVANCES AUX FOURNISSEURS :

- Avance sur achat d'immobilisation de 500.000.00 DA au fournisseur Said.
  - Avance sur achat de marchandises de 300.000.00 DA au fournisseur Mohand.
  - Avance accordée à l'avocat Samir de 10.000.00 DA.
- Ces avances ont été réglées par des chèques C.C.P.

238/Code tiers	5150	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations Trésor public et établissements publics(CCP)	500 000,00	500 000,00
409/Code tiers	5150	Fournisseurs débiteurs : Avances et acomptes versés, RRR à obtenir, autres créances Trésor public et établissements publics(CCP)	300 000,00	300 000,00
409/Code tiers	5150	fournisseurs débiteurs : Avances et acomptes versés, RRR à obtenir, autres créances Trésor public et établissements publics(CCP)	10 000,00	10 000,00

### ACOMPTES ET AVANCES RECUS DES CLIENTS :

- Avance sur commande de marchandises reçue du client Tahar par virement bancaire pour un montant de 1.000.000.00 DA

512	419/Code tiers	Banques comptes courants Clients créditeurs : Avances reçues, RRR à accorder et autres avoirs à établir	1 000 000,00	1 000 000,00
-----	----------------	--	--------------	--------------

### LES EFFETS DE COMMERCE :

#### a) Constatation d'un effet à recevoir et son encaissement :

Le client Said qui doit à l'entreprise une créance de 1.500.000.00 DA remet une lettre de change payable à 60 jours date de livraison de marchandises. Comptabiliser cet effet, sachant que celui-ci a été remis à la banque pour encaissement à échéance, frais de banque : 1.000.00 DA, TVA : 117.00 DA.

413	411/Code tiers	Clients, effets à recevoir Clients (Said)	1 500 000,00	1 500 000,00
661 44566	512	Charges d'intérêts Etat,taxes sur le C.A Banques comptes courants	1 000,00 117,00	1 117,00
511	413	Valeur à l'encaissement Clients, effets à recevoir	1 500 000,00	1 500 000,00

b) Escompte d'un effet auprès de la banque du client Said :

Valeur nominale de l'effet : 1.400.000.00 DA, date d'échéance dans 1 mois (30 jours), taux d'escompte en vigueur 6% soit :

$$\frac{1.400.000.00 \text{ DA} \times 6 \times 30 \text{ jours}}{36000} = 7.000.00 \text{ DA},$$

commissions diverses : 2.000.00 DA, TVA : 1.530.00 DA.

512	Banques comptes courants	1 389 470,00	
661	Charges d'intérêts	9 000,00	
44566	Etat, taxes sur le C.A	1 530,00	
413	Clients, effets à recevoir		1 400 000,00

c) Supposons que l'effet de 1.500.000.00 DA remis à la banque pour encaissement est revenu impayé, frais de banque : 1.000.00 DA, TVA : 117.00 DA.

411/Code tiers	Clients (Said)	1 501 117,00	
511	Valeurs à l'encaissement		1 500 000,00
512	Banques comptes courants		1 117,00

d) Supposons aussi que l'effet de 1.400.000.00 DA est revenu impayé, frais de banque : 1.000.00 DA, TVA : 117.00 DA.

411/Code tiers	Clients (Said)	1 401 117,00	
512	Banques comptes courants		1 401 117,00

**EFFETS A PAYER :**

a) Comptabilisation d'un effet à payer et son paiement :

L'entreprise souscrit un billet à ordre au profit de son fournisseur larbi dont la dette d'achat de marchandises s'élève à 2.000.000.00 DA, droit de timbre : 100.00 DA payé en espèces.

Comptabiliser cette opération ainsi que son paiement par banque, frais de banque : 1.000.00 DA, TVA : 117.00 DA.

401/code tiers	Fournisseurs de stocks et services	2 000 000,00	
645	Autres impôts et taxes (Droits de timbre)	100,00	
403	Fournisseurs, effets à payer		2 000 000,00
53	Caisse		100,00
403	Fournisseurs, effets à payer	2 000 000,00	
661	Charges d'intérêts	1 000,00	
44566	Etat, taxes sur le C.A (Taxes récupérables sur biens et services)	117,00	
512	Banques comptes courants		2 001 117,00

b) Supposons que cet effet de 2.000.000.00 DA est revenu impayé, frais de banque : 1.000.00 DA, TVA : 117.00 DA.

403		Fournisseurs, effets à payer	2 000 000,00	
661		Charges d'intérêts	1 000,00	
44566		Etat, taxes sur le C.A (Taxes récupérables sur biens et services)	117,00	
	401/Code tiers	Fournisseurs de stocks et services (Larbi)		2 001 117,00

### RENOUVELLEMENT D'UN EFFET :

Prenons l'exemple d'une entreprise kaddour et fils qui se voit accorder par le fournisseur Mohand une prorogation de délai d'un effet, concernant l'achat d'une immobilisation, de 560.000.00 DA.

La durée de prorogation est de trois (03) mois, le taux d'intérêts compensant le retard est de 6%. Ainsi le nouveau montant de l'effet est égal à : montant nominal : 560.000.00 DA, intérêts de retard : 8.400.00 DA ( $560.000.00 \text{ DA} \times 6\% \times \frac{3}{12}$ ), valeur totale : 568.400.00 DA, timbre fiscal réglé en espèces : 100.00 DA. Comptabiliser cette opération chez le client et chez le fournisseur.

a) Chez le client :

405		Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	560 000,00	
	404/Code tiers	Fournisseurs d'immobilisations (Mohand)		560 000,00
		Annulation ancien effet		
404/Code tiers		Fournisseurs d'immobilisations (Mohand)	560 000,00	
661		Charges d'intérêts	8 400,00	
645		Autres impôts et taxes (Droits de timbre)	100,00	
	405	Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer		568 400,00
	53	Caisse		100,00

b) Chez le fournisseur :

411/Code tiers		Clients (Kaddour et fils)	560 000,00	
	413	Clients, effets à recevoir		560 000,00
		Annulation ancien effet		
413		Clients, effets à recevoir	568 400,00	
	411/Code tiers	Clients (Kaddour et fils)		560 000,00
	76	Produits financiers		8 400,00
		Comptabilisation nouvel effet		

**TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE**  
**SCHÉMA DES OPERATIONS D'INVENTAIRE**

### Inventaire extra - comptable

Nous indiquons ci-dessous les éléments qu'il y a lieu d'évaluer ou de vérifier matériellement à la fin de l'exercice en vue d'effectuer les travaux comptables de fin d'exercice.

#### Inventaire des existants :

Caisse, banque, chèques postaux, stocks.

#### Inventaire des créances et des dettes :

Clients, fournisseurs, débiteurs et créditeurs divers, effets de commerce.

#### Inventaire des immobilisations :

Des titres en portefeuille, etc.....

La situation des différents postes du bilan doit être conforme aux données de l'inventaire extra-comptable.

### Inventaire comptable

A. Balance générale avant inventaire

#### B. Ecritures de redressement

- a) Ecritures de redressement concernant les existants;
- b) Ecritures de redressement concernant les créances et les dettes;
- c) Ecritures de rectification d'actifs.

C. Balance générale après inventaire

#### D. Détermination du résultat net de l'exercice

- a) Résultat ordinaire avant impôts.
- b) Résultat net des activités ordinaires.
- c) Résultat extraordinaire.
- d) Résultat net de l'exercice.

E. Bilan

F. Clôture des livres comptables

## 1. RÉAJUSTEMENT DES DONNEES COMPTABLES AUX INVENTAIRES

### PHYSIQUES :

#### Exemples :

- a) Constatation de la destruction intégrale d'une machine suite au rapprochement de l'inventaire comptable et de l'inventaire physique annuel. Cette destruction n'est pas constatée dans les livres comptables de l'entreprise (valeur d'origine : 500.000.00 DA, amortissements pratiqués : 489.100.00 DA, V.N.C : 10.900.00 DA).
- b) Le solde débiteur du compte "stocks de marchandises " en magasin ressort pour 16.370.00 DA. Le récolement et l'évaluation des stocks physiques font apparaître une valeur de 16.335.00 DA soit un écart négatif de 35.00 DA. Sur les matières premières et fournitures, il est relevé un écart positif de 40.00 DA non expliqué.

28154		Amortissements des installations techniques (Matériel industriel)	489 100,00	
652		Moins values sur sorties d'actifs immobilisés non financiers	10 900,00	
	2154	Installations techniques, matériel et outillage industriel (Matériel industriel)		500 000,00
		Constatation suivant inventaire au 31/12/,,,		
657		Charges exceptionnelles de gestion courante	35,00	
ou		Personnel, oppositions		
427	30/Code NAP	Stocks de marchandises		35,00
31/Code NAP		Matières premières et fournitures	40,00	
	757	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		40,00

## 2. VENTE D'UNE IMMOBILISATION :

Une entreprise a vendu une voiture 200.000.00 DA (valeur d'origine : 800.000.00 DA, amortissement pratiqués : 700.000.00 DA, VNC : 100.000.00 DA).

L'acquéreur règle cette acquisition en espèces. A la fin de l'exercice on s'aperçoit qu'aucune écriture n'a été passée.

Procéder aux régularisations appropriées.

28182		Amortissements autres immobilisations corporelles (Materiel de transport)	700 000,00	
53		Caisse	200 000,00	
	2182	Autres immobilisations corporelles (Matériel de transport)		800 000,00
	752	Plus values sur sorties d'actifs immobilisés non financiers		100 000,00



Supposons que la plus value de 100.000.00 DA sera réinvestie, il y a lieu de passer l'écriture suivante :

752		Plus values sur sorties d'actifs immobilisés non financiers Réserves (légale, statutaire, ordinaire, réglementées)	100 000,00		100 000,00
	106				

### 3. LES AMORTISSEMENTS :

L'amortissement est la constatation comptable de la perte subie sur la valeur d'actif des immobilisations qui se déprécie avec le temps.

Il existe différents systèmes de calcul des amortissements.

Le tableau comparatif ci-dessous récapitule les différents calculs d'amortissements qui peuvent être utilisés.

Années	Amortissements constants Taux : 10% appliqués sur la valeur d'acquisition	Amortissements décroissants				Amortissements dégressifs	
		Premier procédé Taux: 10% appliqué sur la V.N.C		Deuxième procédé Taux décroissant		Taux: 10 ans x 2.5 = 25%	
		V.N.C	annuités	Taux appliqués	Annuités	V.N.C	Annuités
1	400.00	4.000.00	400.00	14.50	580.00	4.000.00	1.000.00
2	400.00	3.600.00	360.00	13.50	540.00	3.000.00	750.00
3	400.00	3.240.00	324.00	12.50	500.00	2.250.00	562.50
4	400.00	2.916.00	291.60	11.50	460.00	1.687.50	421.87
5	400.00	2.624.40	262.44	10.50	420.00	1.265.63	316.41
6	400.00	2.361.96	236.20	9.50	380.00	949.22	237.30
7	400.00	2.125.76	212.58	8.50	340.00	711.92	177.98
8	400.00	1.913.18	191.32	7.50	300.00	533.94	177.98
9	400.00	1.721.86	172.19	6.50	260.00	355.96	177.98
10	400.00	1.549.67	154.97	5.50	220.00	177.98	177.98
	4.000.00	1.394.70	2.605.30	100.00%	4.000.00	0.00	4.000.00
		4.000.00					

Comptabilisation des dotations aux amortissements

Prenons l'exemple ci-dessus (amortissements constants) ou (amortissements dégressifs).

Imaginons qu'il s'agit d'un mobilier de bureau.

681		Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur-Actifs non courants	400,00	
	28184	Amortissements autres immobilisations corporelles (Mobilier)		400,00
681		Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur-Actifs non courants	1 000,00	
	28184	Amortissements autres immobilisations corporelles (Mobilier)		1 000,00

### Calcul de l'amortissement constant :

Soit :

- V : la valeur d'actif d'une immobilisation à amortir;
- N : la durée probable d'utilisation de cette immobilisation;
- a : l'annuité d'amortissement.

L'annuité a est constante chaque année et se détermine ainsi :

$$a = \frac{V}{n}$$

En pratique, l'annuité est calculée en fonction du taux d'amortissement t, fixé à l'avance.

Il vient en effet :

$$t = \frac{a}{V} \times 100$$

D'où

$$a = V \times \frac{t}{100}$$

Le taux d'amortissement appliqué à la valeur d'actif des immobilisations est fixé en fonction de la durée probable d'utilisation des éléments à amortir, dans certaines limites posées par l'Administration fiscale. Il varie de 33.33% (durée d'utilisation : 3 ans) pour le matériel roulant à 10% (durée d'utilisation : 10 ans), pour le matériel de bureau et le matériel fixe d'usine et à 2% (durée d'utilisation : 50 ans) pour certaines constructions particulièrement solides.

Il ressort du système précédent que l'immobilisation est entièrement amortie à la fin de la n<sup>me</sup> année. Les amortissements effectués s'élèveraient en effet à :

$$n \times a = n \times \frac{V}{n} = V$$

### Calcul de l'amortissement décroissant :

La valeur de rendement d'une immobilisation décroît avec son âge; inversement, les frais d'entretien et de réparation risquent d'augmenter. Il peut donc paraître normal de charger davantage en amortissement les premières années d'utilisation de cette immobilisation en pratiquant un amortissement décroissant. Deux procédés de calcul sont utilisés (voir exemples numériques ci-contre) :

PREMIER PROCÉDÉ - On applique chaque année un taux d'amortissement constant sur la valeur nette comptable de l'immobilisation au début de l'exercice.

Soit  $a_1, a_2, \dots, a_n$  les annuités successives; on aura :

$$a_1 = V \times \frac{t}{100};$$

$$a_2 = (V - a_1) \times \frac{t}{100};$$

$$a_3 = V - (a_1 + a_2) \times \frac{t}{100};$$

$$a_{n+1} = V - (a_1 + a_2 + a_n) \times \frac{t}{100}.$$

DEUXIÈME PROCÉDÉ - On applique un taux décroissant sur la valeur d'actif de l'immobilisation. Par ce procédé, l'immobilisation ne peut jamais être entièrement amortie.

Calcul de l'amortissement dégressif :

Ce système d'amortissement s'applique aux biens d'équipement acquis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1960, dont la durée d'utilisation est supérieure ou égale à trois ans.

Le taux à appliquer est celui de l'amortissement constant ou linéaire correspondant à la durée d'utilisation : 1,5 pour une durée de trois ou quatre ans, 2 pour une durée de cinq ou six ans, 2,5 pour une durée supérieure à six ans.

Ce taux s'applique sur la valeur nette comptable de l'immobilisation (voir ci-contre).

Lorsque l'annuité devient, par ce calcul, inférieure au quotient de la valeur comptable par le nombre d'annuités d'amortissement restant à courir, on abandonne l'amortissement dégressif pour l'amortissement constant.

Les éléments amortissables :

Tout élément susceptible de dépréciation et par conséquent de renouvellement est amortissable. Les éléments amortissables sont :

- Les immobilisations incorporelles.
- Les immobilisations corporelles.
- Les immobilisations mises en concession.

Notons, enfin, que les investissements en cours de réalisation ne peuvent être en aucun cas amortissables.

Voici quelque taux en vigueur en Algérie.

• Agencements (maçonnerie, menuiserie)	10 %
• Automobiles	20 à 25 %
• Bâtiments d'habitation ou couverts en dur	2 à 3 %
• Bâtiments commerciaux	4 à 5 %
• Bâtiments industriels	5 %
• Emballages récupérables	15 %
• Matériel de bureau	15 %
• Mobilier de bureau	10 %
• Machines - outils	15 à 30 %
• Moteurs	20 %
• Outillage	33.33 %
• Petit outillage	100 %
• Travaux d'art (voies ferrées, ponts, grues)	10 %

Il faut noter que les annuités d'amortissements déductibles fiscalement pour les véhicules de tourisme sont limitées (voir loi des finances 2005 et antérieures).

#### 4. LES PROVISIONS :

Les provisions pour dépréciation résultent de l'évaluation comptable des moins-values constatées sur les éléments d'actifs non amortissables.

Ces moins-values n'ont pas leur origine, comme dans le cas des amortissements, dans une usure lente ou une désuétude de ces éléments. Elles proviennent essentiellement de facteurs économiques généralement indépendants de l'activité de l'entreprise. On en déduit :

10) - Qu'elles peuvent se rapporter à des éléments très variés et pas seulement aux valeurs immobilisées possédées par l'entreprise;

20) - Qu'il n'existe pas un mode de calcul proprement dit des provisions. Celles-ci sont constituées en fonction des dépréciations constatées en fin d'exercice par comparaison entre la valeur d'actif des éléments et leur valeur réelle. La détermination des provisions dépend donc directement de l'évaluation des éléments d'actifs envisagés.

##### Exemples :

- L'évaluation des terrains nus fait apparaître, en fin d'exercice, une dépréciation de 2.500.000.00 DA suite à une création d'une décharge à côté du site (voir écriture 7).
- Le fonds de commerce subit une dépréciation de 1.000.000.00 DA pour suite de circonstances économiques.
- Les titres de participation figurent en comptabilité pour 340.000.00 DA. Après estimation à l'inventaire, ils ressortent à 320.000.00 DA soit une moins-value de 20.000.00 DA.

- Une partie des marchandises en stock au 31/12/.. est détériorée et ne pourra être réalisée qu'à une valeur inférieure de 70.000.00 DA à leur prix de revient d'achat.
- Une créance de 100.000.00 DA sur le client larbi est douteuse. Il ne sera vraisemblablement récupéré que 40% de cette créance. La provision à constituer s'élève donc à :  
 $100.000 \times 60\% = 60.000 \text{ DA.}$
- Le commerçant décide de créer une provision pour grosses réparations de 200.000.00 DA chaque année et cependant trois (03) exercices et une provision pour pertes de change de 300.000.00 DA.  
Comptabiliser les opérations énumérées ci-dessus.

681		1	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur- Actifs non courants	1 000 000,00	
	2808		Amortissements autres immobilisations incorporelles Constatation dépréciation fonds de commerce		1 000 000,00
686		2	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur- Eléments financiers	20 000,00	
	296		Pertes, de valeur sur participations et créances rattachées à participations Constatation dépréciation des titres de participation		20 000,00
685		3	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur- Actifs courants	70 000,00	
	390		Pertes, de valeur sur stocks de marchandises Constatation dépréciation des stocks		70 000,00
685		4	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur- Actifs courants	60 000,00	
	491		Pertes de valeur sur comptes de clients Constatation dépréciation des créances clients		60 000,00
685		5	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur- Actifs courants	200 000,00	
	481		Provisions-passifs courants Constatation de la première provision		200 000,00
685		6	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur- Actifs courants	300 000,00	
	481		Provisions-passifs courants Constatation provision pour perte de change		300 000,00
681		7	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur- Actifs non courants	2 500 000,00	
	15		Provisions pour charges-Passifs non courants Constatation provision dépréciation terrains		2 500 000,00

30/04/N+1 - Supposons que la provision pour perte de change de 300.000.00 DA est fictive (c'est à-dire qu'elle ne s'est pas réalisée). Il y a donc lieu de l'annuler.

30/06/N+1 - Supposons que la grosse réparation a bien eu lieu au troisième exercice, avant que la provision du troisième exercice ne soit constatée. Celle-ci s'élève à la somme de 690.300.00 DA (dont TVA 17% soit : 100.300.00 DA). Passer les écritures appropriées.

481	785	Provisions passifs courants Reprises d'exploitation sur pertes de valeur et provisions-Actifs courants Annulation provision pour perte de change fictive	300 000,00	300 000,00
481	785	Provisions passifs courants Reprises d'exploitation sur pertes de valeur et provisions-Actifs courants Reprise provision constatée durant les deux exercices précédents concernant la grosse réparation soit : 200.000 DA x 2 = 400.000 DA	400 000,00	400 000,00
615		Entretien, réparations et maintenance	590 000,00	
44566		Etat, taxes sur le C.A (taxes récupérables sur biens et services)	100 300,00	
	401/Code tiers	Fournisseurs de stocks et services comptabilisation opération grosse réparation		690 300,00

#### 5. RÉSORPTION DES FRAIS PRELIMINAIRES :

Une entreprise engage au moment de sa création des frais s'élevant à 2.000.000.00 DA. Sachant que ces frais doivent être résorbés au bout de cinq (05) ans, passer l'écriture de fin d'année concernant la résorption.

681	2808	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur-Actifs non courants Amortissements autres immobilisations incorporelles Constatation résorption de l'exercice 2.000.000.00 DA x 20% = 400.000.00 DA	400 000,00	400 000,00
-----	------	---	------------	------------

#### 6. CREANCES IRRECOUVRABLES :

A la fin de l'exercice comptable, l'entreprise détient une créance de 585.000.00 DA (dont TVA 17% soit 85.000.00 DA) sur un client en liquidation judiciaire. Cette créance date de deux (02) ans et le directeur de l'entreprise a jugé qu'elle est irrécouvrable. Passer l'écriture appropriée.

416/C tiers		Clients douteux	585 000,00	
	411/C tiers	Clients		585 000,00
		Transfert de la créance douteuse		
654		Pertes sur créances irrécouvrables	500 000,00	
44571		Etat, taxes sur le C.A (TVA collectée)	85 000,00	
	416/C tiers	Clients douteux		585 000,00
		Annulation créance irrécouvrable		
4451		Etat, taxes sur le C.A (TAP)	10 000,00	
	785	Reprises d'exploitation sur pertes de valeur et provisions-Actifs courants		10 000,00
		Reprise TAP non prescrite		
		500.000.00 DA x 2% = 10.000.00 DA		

A la fin de la liquidation, l'entreprise récupère le quart de sa créance soit : 146.250.00 DA dont TVA 21.250.00 DA encaissé par chèque bancaire. Passer les écritures de redressement.

411/Code tiers		Clients	146 250,00	
	756	Rentrées sur créances amorties		125 000,00
	44571	Etat, taxes sur le C.A (TVA collectée)		21 250,00
		Rentrées sur créances déjà annulées		
512		Banques comptes courants	146 250,00	
	411/Code tiers	Clients		146 250,00
		Encaissement du quart de la créance sur société liquidée		
654		Pertes sur créances irrécouvrables	2 500,00	
	4451	Etat, taxes sur le C.A (TAP)		2 500,00
		Redressement TAP sur créances amorties		
		125.000.00 x 2% = 2.500.00		

## 7. INVENTAIRE DES DISPONIBILITES :

### a) Caisse :

- Le caissier d'une entreprise à la fin de l'exercice comptable constate une différence de caisse en moins de 0.50 DA par rapport au solde comptable.
- L'inventaire de la caisse au 31/12/.... comparativement au solde comptable fait ressortir un écart en plus de 0.20 DA.  
Comptabiliser ces deux opérations.



657		53	Charges exceptionnelles de gestion courante Caisse Régularisation différence de caisse au 31/12/...	0,50		0,50
53		757	Caisse Produits exceptionnels sur opérations de gestion Régularisation différence de caisse	0,20		0,20

b) Banque :

- L'état de rapprochement du compte BNA au sein de l'entreprise "SONACOLOR" arrêté au 31/12/... se présente comme suit :

Compte BNA chez "SONACOLOR"				Compte "SONACOLOR" chez la BNA			
Dates	Libelles	Sommes		Dates	Libelles	Sommes	
		Débits	Crédits			Débits	Crédits
20/12/..	Solde au 31/12/...	17.344.00		25/12/..	Solde au 31/12/...		15.986.00
	Erreur (465.00-456.00)		9.00		Chèque n°40403	3.000.00	
25/12/..	Domiciliation		2.516.00				
26/12/..	Domiciliation		1.817.00				
28/12/..	Frais		16.00				
	Solde rapproché au 31/12/..		12.986.00		Solde rapproché au 31/12/..	12.986.00	
	TOTAUX	17.344.00	17.344.00		TOTAUX	15.986.00	15.986.00

L'analyse de cet état de rapprochement bancaire a révélé ce qui suit :

- L'entreprise a enregistré le chèque 40402 pour 456.00 DA alors que son montant exact s'élève à 465.00 DA (Fournisseur de service).
- L'entreprise a omis d'enregistrer les domiciliations des effets au 25/12/.. et du 26/12/.. et dont les montants respectifs s'élèvent à 2.516.00 DA et 1.817.00 DA (Fournisseur de stocks).
- L'entreprise a omis de comptabiliser les frais bancaire du 28/12/..concernant les domiciliations ci-dessus et dont le montant s'élève à 16.00 DA.
- Enfin, la B.N.A n'a pas encore enregistré le chèque n°40403 et dont le montant s'élève à 3.000.00 DA.

Passer les écritures nécessaires.

401/Code tiers		Fournisseurs de stocks et services	9,00	
	512	Banques comptes courants (BNA)		9,00
403		Fournisseurs : Effets à payer	2 516,00	
	512	Banques comptes courants (BNA)		2 516,00
403		Fournisseurs : Effets à payer	1 817,00	
	512	Banques comptes courants (BNA)		1 817,00
668		Autres charges financières	16,00	
	512	Banques comptes courants (BNA)		16,00

N.B : l'état de rapprochement des comptes postaux (C.C.P) s'établit de la même façon.

#### 8. L'ANALYSE DES COMPTES "38 - ACHATS" :

- A la fin de l'exercice comptable, le compte "380 - Achats stockés marchandises" est débiteur de 530.000.00 DA. Ce montant correspond à la facture Ali dont les marchandises ne sont pas encore réceptionnées.
- Au 31/12/.., le compte "381 - Achats de matières premières et fournitures" est créditeur de 420.000.00 DA. Ce montant correspond au bon de réception n°230 concernant la matière livrée par le fournisseur Tahar non encore facturée. Passer les écritures appropriées.

37		Stocks à l'extérieur	530 000,00	
	380	Achats stockés marchandises		530 000,00
		Pour solde du compte crédité		
381		Achats de matières premières et fournitures	420 000,00	
	408	Fournisseurs factures non parvenues		420 000,00
		Pour solde du compte débité		

#### 9. LES AUTRES REGULARISATIONS :

- La marchandise livrée au client Said d'un montant de 200.000.00 DA HT, TVA : 34.000.00 DA, ayant fait l'objet du bon de livraison n°301 du 31/12/.. n'a pas été facturée. Par contre, la sortie du stock a été comptabilisée.

418	44571 700	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">           Clients-Produits non encore facturés            Etat, taxes sur le C.A (TVA collectée)            Ventes de marchandises            Bon de livraison n°301 du 31/12/..         </div>	234 000,00	34 000,00 200 000,00
642	4451	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">           Impôts et taxes non récupérables sur le chiffre d'affaires            Etat, taxes sur le C.A (TAP)            Constatation TAP : 200.000.00 x 2% = 4.000.00         </div>	4 000,00	4 000,00

- Une entreprise présente à la fin de l'exercice le montant des frais non imputables à l'exercice qui s'achève :

• Charges locatives	3.300.00 DA
• Frais de publicité	10.000.00 DA
• Frais d'assurances	20.300.00 DA
• <b>TOTAL</b>	<b>33.600.00 DA</b>

486	614 623 616	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">           Charges constatées d'avance            Charges locatives et charges de copropriété            Publicité, publication, relations publiques            Primes d'assurances         </div>	33 600,00	3 300,00 10 000,00 20 300,00
-----	-------------------	--	-----------	------------------------------------

- Une entreprise établit à la fin de l'exercice la liste des produits comptabilisés d'avance et imputables aux exercices ultérieurs :
  - \_ Loyers perçus : 250.000.00 DA (Activité annexe).
  - \_ Intérêts perçus : 70.000.00 DA (Sur actifs financiers).

708 762	487	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">           Produits des activités annexes            Revenus des actifs financiers            Produits constatés d'avance         </div>	250 000,00 70 000,00	320 000,00
------------	-----	--	-------------------------	------------

- A la fin de l'exercice comptable, le fournisseur Zoubir a accordé à l'entreprise une ristourne de 1.000.000.00 DA HT, TVA : 170.000.00 DA.
- A la fin de l'exercice comptable, l'entreprise a accordé une ristourne de 600.000.00 DA HT à son client Djamel, TVA : 102.000.00 DA.  
Comptabiliser ces deux opérations.

409/C tiers	609 44566	Fournisseurs débiteurs : Avances et acomptes versés, R.R.R à obtenir, autres créances	1 170 000,00	1 000 000,00 170 000,00
		Rabais, Remises, Ristournes obtenus sur achats Etat, taxes sur le C.A (Taxes récupérables sur biens et services Enregistrement ristourne de l'exercice		
709 44571	419/C tiers	Rabais, Remises et ristournes a accordés Etat, taxes sur le C.A (TVA collectée)	600 000,00 102 000,00	702 000,00
		Clients créditeurs, avances reçues, R.R.R à accorder et autres avoirs à établir Enregistrement ristourne de l'exercice		

- Le bénéfice fiscal réalisé par l'entreprise s'élève à 10.000.000.00 DA. La partie concernée par le taux réduit est de 6.000.000.00 DA, soit l'I.B.S s'élève à :

• (10.000.000.00 DA - 6.000.000.00) × 25% =	1.000.000.00 DA
• 6.000.000.00 × 12.50% =	750.000.00 DA
• TOTAL =	1.750.000.00 DA

695	444	Impôts sur les bénéfices basés sur le résultat des activités ordinaires	1 750 000,00	1 750 000,00
		Etat, impôts sur les résultats (I.B.S)		

- Remise chèque à l'encaissement du client Kaci pour un montant de 702.000.00 DA.
- Transfert de fonds de la caisse vers la banque pour un montant de 3.000.000.00 DA.
- Suite à la domiciliation d'une facture proforma du fournisseur étranger "SDMO" de 30.000.00 Euros, la banque établit à l'entreprise un avis de débit de 2.850.000.00 DA représentant le montant de la provision (garantie) en attendant l'avis de débit définitif.

Comptabiliser ces opérations :

511	411/C tiers	Valeurs à l'encaissement Clients Remise à l'encaissement du chèque n°	702 000,00	702 000,00
581	53	Virements de fonds Caisse Dépôt de fonds à la banque	3 000 000,00	3 000 000,00
512	581	Banques comptes courants Virements de fonds Dépôts de fonds à la banque provenant de la caisse	3 000 000,00	3 000 000,00
542	512	Accréditifs Banques comptes courants Provision sur ouverture d'un crédit documentaire en faveur du fournisseur étranger SDMO : 30.000.00 Euros. Avis de débit du.....	2 850 000,00	2 850 000,00

# ANNEXES

## TITRE IV - PRESENTATION DES ETATS

### CHAPITRE 1 - DEFINITION DES ETATS FINANCIERS

410-1 Toute entité entrant dans le champ d'application du présent système comptable établit annuellement des états financiers.

Les états financiers des entités autres que les très petites entités comprennent :

- un bilan,
- un compte de résultat,
- un tableau des flux de trésorerie,
- un tableau de variation des capitaux propres,
- une annexe précisant les règles et méthodes comptables utilisées et fournissant des compléments d'informations au bilan et au compte de résultat.

410-2 Les considérations à prendre en compte pour l'élaboration et la présentation des états financiers découlent du Cadre Conceptuel du système comptable.

Les états financiers sont l'aboutissement d'un processus de traitement de nombreuses informations et requièrent des travaux de simplification, de synthèse et de structuration.

Ces informations sont collectées, analysées, interprétées, résumées et structurées au travers d'une agrégation présentée dans les états financiers sous forme de rubriques et de totaux. L'étendue du principe d'importance significative détermine l'étendue de cette agrégation, ainsi que l'équilibre entre :

- les avantages procurés aux utilisateurs par la diffusion d'une information détaillée,
- les coûts supportés aussi bien pour élaborer et divulguer cette information que pour l'utiliser.

410-3 Les états financiers sont arrêtés sous la responsabilité des dirigeants de l'entité. Ils sont émis dans un délai maximum de six mois suivant la date de clôture de l'exercice. Ils doivent être distingués des autres informations éventuellement publiées par l'entité.

Chacun des composants des états financiers est clairement identifié et les informations suivantes sont mentionnées de façon précise :

- dénomination sociale, nom commercial, numéro de registre de commerce de l'entité présentant les états financiers,
- nature des états financiers (comptes individuels, comptes consolidés ou comptes combinés),
- date de clôture,
- monnaie de présentation et niveau d'arrondi.

D'autres informations permettant d'identifier l'entité sont également mentionnées :

- adresse du siège social, forme juridique, lieu d'activité et pays d'immatriculation,
- principales activités et nature des opérations effectuées,
- nom de la société mère et éventuellement dénomination du groupe auquel est rattachée l'entité,
- nombre moyen d'employés au cours de la période.

410-4 Les états financiers sont obligatoirement présentés dans la monnaie nationale.

Les montants figurant sur les états financiers peuvent être arrondis au millier d'unités.

410-5 Les états financiers fournissent les informations permettant d'effectuer des comparaisons avec

l'exercice précédent. Ainsi :

- chacun des postes de bilan, compte de résultat et tableau des flux de trésorerie comporte l'indication du montant relatif au poste correspondant de l'exercice précédent,
- l'annexe comporte des informations comparatives sous forme narrative descriptive et chiffrée.

Lorsque, par suite d'un changement de méthode d'évaluation ou de présentation, un des postes chiffrés d'un état financier n'est pas comparable à celui de l'exercice précédent, il est nécessaire d'adapter les montants de l'exercice précédent afin de rendre la comparaison possible.

L'absence de comparabilité (du fait d'une durée d'exercice différent ou pour toute autre raison), le reclassement ou les modifications apportées aux informations chiffrées de l'exercice précédent pour les rendre comparables sont expliquées dans l'Annexe.



## CHAPITRE 2 - LE BILAN

420-1 Le bilan décrit séparément les éléments d'actif et les éléments de passif. Il fait apparaître de façon distincte au moins les rubriques suivantes lorsqu'il existe des opérations concernant ces rubriques :

- A l'actif :

- les immobilisations incorporelles,
- les immobilisations corporelles,
- les amortissements
- les participations,
- les actifs financiers,
- les stocks,
- les actifs d'impôt (en distinguant les impôts différés),
- les clients, les autres débiteurs et autres actifs assimilés (charges constatées d'avance),
- la trésorerie positive et équivalente de trésorerie positive,

- Au passif :

- les capitaux propres avant distributions décidées ou proposées après la date de clôture, en distinguant le capital émis (dans le cas de sociétés), les réserves, le résultat net de l'exercice et les autres éléments,
- les passifs non courants portant intérêt,
- les fournisseurs et autres créditeurs,
- les passifs d'impôt (en distinguant les impôts différés),
- les provisions pour charges et passifs assimilés (produits constatés d'avance)
- la trésorerie négative et équivalente de trésorerie négative.

Dans le cas de bilan consolidé :

- les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence,
- les intérêts minoritaires

420-2 La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

420-3 D'autres informations figurent au bilan ou dans l'annexe :

- description de la nature et de l'objet de chacune des réserves,
- part à plus d'un an des créances et des dettes,
- montants à payer et à recevoir,
  - de la maison mère,
  - des filiales,
  - des entités associées au groupe,
  - des autres parties liées (actionnaires, dirigeants...)
- Dans le cadre des sociétés de capitaux, et pour chaque catégorie d'actions,
  - nombre d'actions autorisées, émises, non entièrement libérées,
  - valeur nominale des actions ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale,
  - évolution du nombre d'actions entre le début et la fin de l'exercice,

- nombre d'actions détenues par l'entreprise, ses filiales ou les entités associées,
- actions réservées pour une émission dans le cadre d'options ou de contrats de vente,
- droits, privilèges et restrictions éventuelles concernant certaines actions.
- Montant des distributions de dividendes proposées, montant des dividendes privilégiés non comptabilisés (sur l'exercice et en cumul), description des autres engagements financiers vis à vis de certains actionnaires à payer et à recevoir.

420-4 Le bilan des banques et des institutions financières assimilées regroupe les actifs et les passifs par nature et les présente dans un ordre correspondant à leur liquidité et exigibilité relative. En plus des informations mentionnées aux articles précédents et nonobstant les réglementations spécifiques relatives à ce secteur d'activité, il fait apparaître au minimum :

A l'actif,

- la situation de trésorerie vis à vis de la banque centrale,
- les montants de bons du trésor et autres effets pouvant être mobilisés auprès de la banque centrale,
- les titres d'Etat et autres titres détenus à titre de placement,
- les placements auprès d'autres banques, les prêts et avances accordés à d'autres banques,
- les autres placements monétaires,
- les titres de placement.

Au passif,

- les dépôts reçus d'autres banques,
- les autres dépôts reçus du marché monétaire,
- les montants dus à d'autres déposants,
- les certificats de dépôts,
- les billets à ordre, lettres de change et autres passifs attestés par document,
- les autres fonds empruntés.

420-5 Aucune compensation n'est possible entre un élément d'actif et un élément de passif du bilan, sauf si cette compensation est effectuée sur des bases légales ou contractuelles, ou si dès

l'origine il est prévu de réaliser ces éléments d'actif et de passif simultanément ou sur une base nette.

Ainsi un actif et un passif financier sont compensés et le solde net est présenté au bilan lorsqu'une entité :

- dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés,
- et envisage soit de les éteindre sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre le passif simultanément.

## CHAPITRE 3 - LE COMPTE DE RESULTAT

430-1 Le compte de résultat est un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par l'entreprise au cours de l'exercice. Il ne tient pas compte de la date d'encaissement ou de décaissement. Il fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice : bénéfique/profit ou perte.

430-2 Les informations minimales présentées au compte de résultat sont les suivantes :

- Analyse des charges par nature, permettant de déterminer les principaux agrégats de gestion suivants : marge brute, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation,
- Produits des activités ordinaires,
- Produits financiers et charges financières,
- Charges de personnel,
- Impôts, taxes et versements assimilés,
- Dotations aux amortissements et pertes de valeur concernant les immobilisations corporelles,
- Dotations aux amortissements et pertes de valeur concernant les immobilisations incorporelles,
- Résultat des activités ordinaires,
- Eléments extraordinaires (produits et charges),
- Résultat net de la période avant distribution.
- Pour les sociétés par actions, résultat net par action

Dans le cas de compte de résultat consolidé :

- la quote-part dans le résultat net des entreprises associées et des coentreprises consolidées selon la méthode de mise en équivalence,
- la part des intérêts minoritaires dans le résultat net.

430-3 Les autres informations minimales présentées soit au compte de résultat, soit dans l'annexe en complément du compte de résultat, sont les suivantes :

- Une analyse des produits des activités ordinaires Pour les sociétés par actions, le montant des dividendes par action votés ou
- proposés et le résultat net par action.

Les entreprises ont également la possibilité de présenter dans l'annexe un compte de résultat par fonction. Elles utilisent alors en plus d'une nomenclature des comptes de charges et de produits par nature, une nomenclature des comptes par fonction adaptée à leur spécificité et à leur besoin.

430-4 Les produits et charges résultant de l'activité ordinaire qui sont d'une taille, d'une nature ou d'une incidence telles qu'ils nécessitent d'être mis en évidence pour expliquer les performances de l'entité pour la période sont présentés sous des rubriques spécifiques du compte de résultat (exemple : coût de restructuration, dépréciation exceptionnelle des stocks, coûts résultant d'un abandon partiel d'activité...)

430-5 Le résultat extraordinaire résulte de produits et charges correspondants à des événements ou à des transactions clairement distincts de l'activité ordinaire de l'entité et présentant un caractère

exceptionnel (tels qu'expropriations, catastrophe naturelle et imprévisible).

430-6 Le compte de résultat des banques et des institutions financières assimilées regroupe les produits et charges par nature et indique les montants des principaux types de produits et de charges. Nonobstant les réglementations spécifiques relatives à ce secteur d'activité, le compte de résultat ou l'annexe de ces entités présente :

- les produits d'intérêts et assimilés,
- les charges d'intérêts et assimilées,
- les dividendes reçus,
- les honoraires et les commissions perçus,
- les honoraires et les commissions versés,
- les produits nets résultant de la cession de titres, par catégorie de titres,
- les charges et produits relatifs aux opérations de change,
- les autres produits d'exploitation,
- les pertes sur prêts et avances accordées et non récupérables,
- les charges d'administration générale,
- les autres charges d'exploitation

430-7 Des éléments de produits et de charges sont compensés, et le solde net est présenté au compte de résultat,

- S'ils sont liés à des actifs et des passifs qui font eux-mêmes l'objet d'une compensation conformément aux dispositions de l'article 420-5.
- S'ils résultent d'un ensemble de transactions ou d'évènements identiques ou similaires et que leur importance, leur nature ou leur incidence ne nécessite pas une information séparée (exemple : profits et pertes sur instruments financiers détenus dans un portefeuille de transactions).
- Si une telle compensation est imposée ou autorisée par la réglementation (exemple : profits et pertes dégagés sur la sortie d'actifs non courants, conformément à l'article 321-12, ou opérations de couverture de change telles que prévues à l'article 337-5).

430-8 Le résultat tient compte des charges ou des produits qui ont pris naissance au cours de l'exercice même s'ils sont connus entre la date de clôture de l'exercice et celle de l'établissement des états financiers.

Ainsi les événements survenus postérieurement à la date de clôture mais liés à des circonstances existant à la date de clôture donnent lieu à des ajustements dans la mesure où ils contribuent à fournir des informations permettant une meilleure estimation des actifs ou passifs existant à la clôture de l'exercice.

#### CHAPITRE 4 - LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (METHODE DIRECTE ET INDIRECTE )

440-1 Le tableau de flux de trésorerie a pour but d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des informations sur l'utilisation de ces flux de trésorerie.

440-2 Un tableau des flux de trésorerie présente les entrées et les sorties de disponibilités intervenues pendant l'exercice selon leur origine :

- flux générés par les activités opérationnelles (activités qui génèrent des

- produits et autres activités non liées à l'investissement et au financement)
- flux générés par les activités d'investissement (décaissements sur acquisition et encaissements sur cession d'actifs à long terme),
- flux générés par les activités de financement (activités ayant pour conséquence de modifier la taille et la structure des fonds propres ou des emprunts)
- flux de trésorerie provenant des intérêts des dividendes, présentés séparément et classés de façon permanente d'un exercice à l'autre dans les activités opérationnelles, d'investissement ou de financement.

440-3 Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont présentés soit par une méthode directe soit par une méthode indirecte.

- la méthode directe qui est recommandée consiste:
  - à présenter les principales rubriques d'entrée et de sortie de trésorerie brute (clients, fournisseurs, impôts...) afin de dégager un flux de trésorerie net,
  - à rapprocher ce flux de trésorerie net du résultat avant impôt de la période considérée.
- la méthode indirecte consiste à ajuster le résultat net de l'exercice en tenant compte :
  - des effets des transactions sans influence sur la trésorerie (amortissements, variations clients, stocks, variations fournisseurs...)
  - des décalages ou des régularisations (impôts différés...),
  - des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ou de financement (plus ou moins values de cession...), ces flux étant présentés distinctement.

440-4 Les disponibilités correspondent :

- aux liquidités, qui comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue (y compris les découverts bancaires remboursables à la demande et autres facilités de caisse),
- aux quasi-liquidités détenues afin de satisfaire les engagements à court terme (placements à court terme très liquides facilement convertibles en liquidités et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

440-5 Les flux de trésorerie suivants peuvent être présentés pour un montant net :

- les liquidités ou quasi-liquidités détenues pour le compte de clients,
- les éléments dont le rythme de rotation est rapide, les montants élevés et les échéances courtes.

## CHAPITRE 5 - L'ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

450-1 L'état de variation des capitaux propres constitue une analyse des mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entité au cours de l'exercice.

Les informations minimales à présenter dans cet état concernent les mouvements liés :

- au résultat net de l'exercice,
- aux changements de méthode comptables et aux corrections d'erreurs dont l'impact est directement enregistré en capitaux propres,
- aux autres produits et charges enregistrés directement dans les capitaux propres dans le cadre de correction d'erreurs significatives,
- aux opérations en capital (augmentation, diminution, remboursement...)
- aux distributions de résultat et affectations décidées au cours de l'exercice.

## CHAPITRE 6 - L'ANNEXE DES ETATS FINANCIERS

460-1 L'annexe des états financiers comporte des informations sur les points suivants, dès lors que ces informations présentent un caractère significatif ou sont utiles pour la compréhension des opérations figurant sur les états financiers :

- les règles et les méthodes comptables adoptées pour la tenue de la comptabilité et l'établissement des états financiers (la conformité aux normes est précisée, et toute dérogation est expliquée et justifiée),
- les compléments d'information nécessaires à une bonne compréhension du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et de l'état de variation des capitaux propres,
- les informations concernant les entités associées, les co-entreprises, les filiales ou la société mère ainsi que les transactions ayant éventuellement eu lieu avec ces entités ou leurs dirigeants : nature des relations, types de transaction, volume et montant des transactions, politique de fixation des prix concernant ces transactions.
- les informations à caractère général ou concernant certaines opérations particulières nécessaires à l'obtention d'une image fidèle.

Une liste des informations qui doivent figurer dans l'annexe est proposée en annexe 2 (modèle d'états financiers).

460-2 Les notes annexes aux états financiers font l'objet d'une présentation organisée. Chacun des postes du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et du tableau de variation des capitaux propres renvoie à l'information correspondante dans les notes annexes.

460-3 Si des événements se produisent après la date de clôture de l'exercice et n'affectent pas la situation de l'actif et du passif pour la période précédant la clôture, aucun ajustement n'est nécessaire.

Cependant ces événements font l'objet d'une information dans l'annexe s'ils sont d'une importance telle que leur omission pourrait affecter les décisions prises par les utilisateurs des états financiers.

L'information précise alors :

- la nature de l'événement,
- l'estimation de l'impact financier ou les raisons pour lesquelles l'impact financier ne peut pas être estimé.

460-4 Les entités faisant appel public à l'épargne fournissent les informations spécifiques nécessaires aux utilisateurs des états financiers pour :

- comprendre les performances passées,
- évaluer les risques et la rentabilité de l'entité.

Dans ce cadre, elles fournissent en particulier sur la base de leurs états financiers consolidés des informations concernant :

- les différents types de produits et services relevant de leur activité,
- les différentes zones géographiques où elles opèrent.

460-5 Les entités amenées à publier des états financiers intermédiaires sont tenues de respecter pour l'établissement de ces états la même présentation éventuellement sous forme abrégée, le même contenu et les mêmes méthodes comptables que ceux prévus pour les états financiers de fin d'exercice.

## ANNEXE 1 - MODELES D'ETATS FINANCIERS

Ces modèles d'états financiers constituent des modèles de base qui doivent être adaptés à chaque entité afin de fournir des informations financières répondant à la réglementation (création de nouvelles rubriques ou sous rubriques ou suppression de rubriques non significatives et non pertinentes au regard des utilisateurs des états financiers).

La colonne 'note' figurant sur chaque état financier permet d'indiquer face à chaque rubrique le renvoi aux notes explicatives figurant éventuellement dans l'Annexe.

### BILAN

Exercice clos le

<b>ACTIFS</b>		<b>N Brute</b>	<b>N Amort- Prov.</b>	<b>N Net</b>	<b>N-1 Net</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>					
<b>Ecart d'acquisition (ou goodwill)</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Bâtiments					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en concession					
<b>Immobilisations en cours</b>					
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Impôts différés actif					
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>					
<b>ACTIF COURANT</b>					
<b>Stocks et encours</b>					
<b>Créances et emplois assimilés</b>					
Clients					
Autres débiteurs					
Impôts et assimilés					
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie					
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>					
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>					



**BILAN**

Exercice clos le

<b>ACTIFS</b>	Note	N Brute	N-1 Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis			
Capital non appelé			
Primes et réserves / (Réserves consolidées(1))			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net / (Résultat net part du groupe (1))			
Autres capitaux propres - Report à nouveau			
<b>Part de la société consolidante (1)</b>			
<b>Part des minoritaires</b>			
(1)			
<b>TOTAL I</b>			
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières			
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS II</b>			
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Impôts			
Autres dettes			
Trésorerie Passif			
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS III</b>			
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>			

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

## COMPTE DE RESULTAT

( Par nature )

Période du        au

	Note	N	N-1
Chiffre d'affaires			
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
<b>I - Production de l'exercice</b>			
Achats consommés			
Services extérieurs et autres consommations			
<b>II - Consommation de l'exercice</b>			
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)</b>			
Charges de personnel			
Impôts, taxes et versements assimilés			
<b>IV- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>			
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
<b>V- RESULTAT OPERATIONNEL</b>			
Produits financiers			
Charges financières			
<b>VI- RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>VII- RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V + VI)</b>			
Impôts exigibles sur résultats ordinaires			
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires			
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			
<b>VIII- RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charges)) (à préciser)			
<b>IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>			
<b>X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence(1)			

<b>XI- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)</b>			
<b>Dont part des minoritaires (1)</b>			
<b>Part du groupe (1)</b>			

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

## COMPTE DE RESULTAT

( Par fonction)

(Exemple)

Période du      au

	Note	N	N-1
Chiffres d'affaires			
Coût des ventes			
<b>MARGE BRUTE</b>			
Autres produits opérationnels			
Coûts commerciaux			
Charges administratives			
Autres charges opérationnelles			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>			
Fournir le détail des charges par nature (frais de personnel, dotations aux amortissements)			
Produits financiers			
Charges financières			
<b>RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT</b>			
Impôts exigibles sur les résultats ordinaires			
Impôts différés sur résultats ordinaires (variations)			
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			
Charges extraordinaires			
Produits extraordinaires			
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)			
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)</b>			
Dont part des minoritaires (1)			
Part du groupe (1)			

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

**BILAN ACTIF**  
Exercice clos le

Actif	N Brut	N Amort. /Prov.
<b>ACTIF IMMOBILISE (NON COURANT)</b>		
Ecart d'acquisition (ou goodwill)	207	2807, 2907
<b>Immobilisations incorporelles</b>	20 (hors 207)	280 (hors 2807
<b>Immobilisations corporelles</b>	21 / 22 (hors 229)	290(hors 2907)
<b>Immobilisations en cours</b>	23	281,282,291, 292
<b>Immobilisations financières</b>	265	293
Titres mis en équivalence - entreprises associées	26 (hors 265&269)	
Autres participations et créances rattachées	271/272/273	
Autres titres immobilisés	274/275/276	
Prêts et autres actifs financiers non courants		
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		
<b>ACTIF COURANT</b>	30 à 38	39
<b>Stocks et en cours</b>		
<b>Créances et emplois assimilés</b>	41 (hors 419)	491
Clients	409, Débit[ 42,43,44(hors	495, 496
Autres débiteurs	444à448),	
Impôts	45,46,486,489]	
Autres actifs courants	444, 445, 447	
Disponibilités et assimilés	Débit 48	59
Placements et autres actifs financiers courants	50 (hors 509)	
Trésorerie	519 & autres Débit 51/ débit 52 /,	
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	53, 54	
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		

Contenu des rubriques du bilan

**BILAN PASSIF**  
Exercice clos le

<b>Passif</b>	<b>N</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital émis (ou compte de l'exploitant)	101, 108
Capital non appelé	109
Primes et réserves (Réserves consolidées (1))	104, 106
Ecart de réévaluation	105
Ecart d'équivalence (1)	107
Résultat net (Résultat net part du groupe)	12
(1)	11
Autres capitaux propres - Report à nouveau	
<b>Part de la société consolidante) (1)</b>	
<b>Part des minoritaires (1)</b>	
<b>TOTAL I</b>	
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>	
Emprunts et dettes financières	16, 17
Impôts (différés et provisionnés)	134,155
Autres dettes non courantes	229
Provisions et produits comptabilisés d'avance	15 (hors 155) , 131, 132
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS II</b>	
<b>PASSIFS COURANTS</b>	40 (hors 409)
Fournisseurs et comptes rattachés	Crédit 444, 445,447
Impôts	419, 509, Crédit[ 42,43, 44 (hors 444 à 447),
Autres dettes	45, 46, 48
Trésorerie Passif	519 et autres Crédit51, crédit 52
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS III</b>	
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

